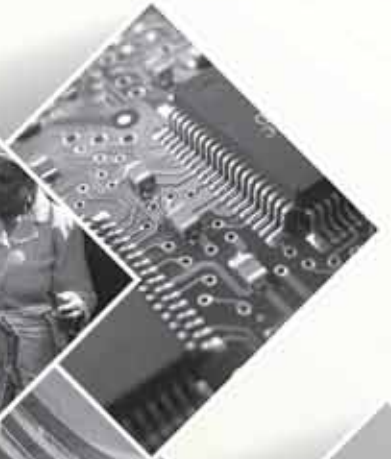




NEPAD
TRANSFORMER L'AFRIQUE

RAPPORT ANNUEL 2013



MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de l'Agence du NEPAD pour l'année 2013.

En 2013, nous avons célébré le 50^{ème} anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le prédécesseur de l'organisation continentale actuelle, l'Union africaine (UA). Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), sert, pour la deuxième décennie consécutive, de cadre stratégique de l'Union africaine pour la transformation politique et socio-économique du continent en s'appuyant sur son organe de mise en œuvre, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD. Aussi, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et le Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine (PDDAA), deux des programmes clés du NEPAD, ont eu dix ans en 2013.

L'Afrique est à un tournant décisif dans sa quête d'efficacité pour le développement. La prochaine décennie sera cruciale et exigeante pour assurer sa transformation. L'Afrique doit faire face à l'augmentation des inégalités sociales et au besoin urgent de sortir 400 millions de personnes de la pauvreté. Il faut concevoir les bonnes stratégies pour fournir des emplois aux 215



millions de jeunes hommes et femmes qui rejoindront le marché du travail au cours des 10 prochaines années.

En tant que programme phare de développement de l'Union africaine, le NEPAD contribue à la réduction des inégalités sociales, à une meilleure gouvernance des ressources naturelles et à la production de connaissances par et pour les Africains. La facilitation et la coordination sont au cœur du mandat de l'Agence. En 2013, elle a intensifié ses efforts pour soutenir les processus de réforme et la réalisation de résultats concrets en termes de développement dans les programmes sectoriels prioritaires aux plans régional et national.

Sous la direction de la Commission de l'Union africaine (CUA) et en étroite collaboration avec les communautés économiques régionales (CER), l'Agence du NEPAD a également tiré des enseignements et défini des bonnes pratiques de la mise en œuvre de ses programmes et projets régionaux. C'est sur cette base que l'Agence du NEPAD a formulé son plan stratégique axé sur l'impact pour 2014-2017, en s'alignant sur le cycle de planification de l'UA et de la CUA.

En mettant l'accent sur le développement inclusif, la gouvernance des ressources naturelles, la création d'emplois - en particulier pour les jeunes - et l'intégration dans l'économie mondiale, le nouveau plan triennal de l'Agence vise à répondre à l'ambition de l'Afrique d'aller au-delà de mesures d'atténuation de la pauvreté vers la construction d'un avenir prospère pour ses citoyens.

Les dirigeants africains membres du comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD (HSGOC) œuvrent aussi pour la mobilisation et l'utilisation efficace de nos ressources domestiques financières. Les partenariats privés et publics seront également essentiels pour que l'Afrique devienne un futur pôle de croissance.

Ainsi, la voie vers le développement durable et inclusif de l'Afrique est tracée. En même temps que l'Union africaine développe sa vision à long terme pour 2063, l'Agence du NEPAD réaffirme son choix d'une approche axée sur les résultats afin de faciliter et de mettre en œuvre les programmes prioritaires de l'Afrique, et de consolider les mesures positives prises pour la transformation du continent.

Cependant, il faut regrouper nos efforts car comme le dit le proverbe: « Si tu veux aller vite, va seul, si tu veux aller loin, marche avec les autres ». Comme en 2013, et pour l'avenir, l'Agence du NEPAD compte sur ses partenaires stratégiques et toutes les parties prenantes pour faire la différence!

Dr Ibrahim Assane Mayaki

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF	1
ENCADRÉS, TABLEAUX ET FIGURES	4
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
LE NEPAD: LE PROGRAMME ET L'AGENCE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION - UNE VUE D'ENSEMBLE	9
PARTIE I: RÉTROSPECTIVE – BILAN DE L'ANNÉE 2013	10
TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE	11
Soutenir la mise en oeuvre du PDDAA – Création de capacités et transformation des systèmes	11
Augmenter la productivité et la valeur ajoutée dans l'agriculture	12
Réformer la gouvernance et le commerce de la pêche africaine à des fins de durabilité	14
Vers la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique	17
Augmenter l'accès aux engrais et améliorer leur utilisation	19
Promouvoir le développement de l'agrobusiness au sein de la mise en œuvre du PDDAA	20
Promouvoir une gestion durable des terres et de l'eau en Afrique	20
Intégration de la gestion des risques agricoles dans la mise en œuvre du PDDAA	21
Réformer l'enseignement technique et la formation professionnelle dans l'agriculture	22
Pour un meilleur enseignement supérieur agricole en Afrique	23
L'autonomisation des agricultrices face aux changements climatiques	25
PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT	27
INTÉGRER L'AFRIQUE	29
Réduire le déficit infrastructurel en Afrique	29
La mise en œuvre du PIDA	29
Mobiliser les dirigeants africains pour le développement des infrastructures	32
L'autonomisation des africains par l'énergie	33
Accroissement de l'économie numérique de l'Afrique	34

DÉVELOPPEMENT HUMAIN _____	37
Passer d'un développement axé sur les ressources vers un développement orienté sur l'innovation _____	37
Le développement des capacités d'innovation et de R&D de l'Afrique _____	38
Accroître l'accès des populations africaines à des médicaments de qualité _____	40
Fournir des données concrètes et la formation nécessaire pour guider les décisions sur la réglementation de la biotechnologie agricole _____	42
Améliorer la qualité des soins de santé primaires en Afrique _____	43
SOUTENIR LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT (QUESTIONS TRANSVERSALES) _____	45
Promouvoir le développement durable par l'amélioration de la gouvernance _____	45
L'autonomisation des femmes, agents cruciaux du changement _____	46
Intégration du genre _____	46
Projets NEPAD/Fonds espagnol _____	46
Renforcement des capacités humaines et institutionnelles de l'Afrique _____	48
Promotion de la transformation rurale de l'Afrique _____	49
PARTIE II: L'AGENCE DU NEPAD EN 2013 _____	51
DÉVELOPPEMENTS INSTITUTIONNELS _____	51
Structures de gouvernance du NEPAD _____	51
Renforcement de la base des ressources humaines _____	51
Conclusion de l'accord instituant le bureau régional du NEPAD à Dakar _____	51
Nouvelle image de marque et nouveau logo pour mettre en valeur le mandat de l'Agence pour la transformation de l'Afrique _____	51
PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET GESTION DES CONNAISSANCES _____	52
MOBILISATION DES PARTENAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU NEPAD _____	53
LE FINANCEMENT DE L'AGENCE DU NEPAD EN 2013 _____	55
État financier au 31 décembre 2013 _____	56
Bilan financier au 31 décembre 2013 _____	57
LES PAYS MEMBRES DU HSGOC DU NEPAD _____	59

ENCADRÉS, TABLEAUX ET FIGURES

ENCADRÉS

Défis auxquels les femmes font face dans l'agriculture	25
Préserver notre environnement: les cinq programmes régionaux phare de l'Afrique	28
VPic: Augmenter la visibilité du PIDA et de sa mise en œuvre	32
Aborder les défis nationaux de capacités au plan régional	40
Le Fonds espagnol/NEPAD pour l'automatisation des femmes africaines	46
Déclaration de Cotonou sur les Futurs ruraux: Principes clés de la transformation rurale en Afrique	49
Le comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD	51
L'AGENDA 2063, une stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique pour le bénéfice de tous les Africains	52
La semaine de l'Afrique-NEPAD à New York	53

TABLEAUX

Seize projets d'infrastructure régionaux à fort impact sur le développement	33
Huit projets pilotes pour l'intégration de l'Afrique	37

FIGURES

Le mandat de l'Agence du NEPAD	9
Objectifs clés et piliers du PDDAA	12
Mécanisme africain de réforme de la pêche	14
La production halieutique en Afrique en 2013	16
Dix résultats de la première phase de l'étude: «Évaluation du coût de la faim en Afrique»	18
Plateformes nationales GDTE	20
Taux de pénétration de l'Internet en Afrique	36
Pays participants - IASTI-2	38
L'engagement du NEPAD en faveur de la STI: succès enregistrés	39
Résultats du deuxième appel à propositions du Fonds Espagnol/NEPAD et les organisations responsables: une sélection	47

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAG	Architecture africaine de gouvernance
AAS	Académie africaine des sciences
ABNE	Réseau africain d'expertise en biosécurité
AECID	Agence espagnole de coopération internationale au développement
AFAP	Partenariat pour l'agrobusiness et l'engrais en Afrique
Agence du NEPAD	Agence de planification et de coordination du NEPAD
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
AGRHYMET	Agro Hydrométéorologie
AIO	Perspectives sur l'innovation en Afrique
AOSTI	Observatoire africain de la science, la technologie et de l'innovation
APC	Association pour la communication progressive
APDev	Plate-forme africaine pour l'efficacité du développement
APFS	Cadre politique de la pêche panafricaine
APROB	Conseil de la CUA de nomination, de recrutement et de promotion
ASMADE	Association Songui Manégré/Aide au Développement Endogène
AU-IBAR	Bureau interafricain des ressources animales de l'UA
BAD	Banque africaine de développement
BIAWE	Incubateurs d'entreprises pour les femmes entrepreneurs en Afrique
BID	Banque islamique de développement
BM	Banque mondiale
BMGF	Fondation Bill et Melinda Gates
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CDAA	Communauté de développement de l'Afrique australe
CDO	Perspectives sur le développement des capacités
CEA	Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
CEDEAO	Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des états de l'Afrique centrale
CEMA	Conseil des ministres de l'énergie en Afrique
CEN-SAD	Communauté des États Sahélo-Sahariens
CER	Communauté économique régionale
CESA	Conférence sur l'enseignement supérieur en Agriculture
CILSS	Comité Inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel
CISA	Stratégie continentale des TIC pour l'Afrique

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CMAE	Conférence des ministres africains de l'environnement
CMAPA	Conférence des ministres africains de la pêche et de l'aquaculture
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COREP	Comité des représentants permanents
CPPA	Cadre politique pour la pêche panafricaine
CRUDAN	Association chrétienne du développement rural et urbain du Nigeria
CSDC	Cadre stratégique du développement des capacités
CTA	Centre technique pour la coopération agricole et rurale
CUA	Commission de l'Union africaine
DBSA	Banque de développement de l'Afrique australe
DIP	Département de l'information publique de l'ONU
EFPTA	Enseignement et formation professionnels et techniques agricoles
ESA	Enseignement supérieur agricole
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAPESP	Fondation de recherche de Sao Paulo
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FGIA	Forum pour la gouvernance d'Internet en Afrique
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FPA	Forum pour le partenariat avec l'Afrique
GAWFA	Association de finances gambienne pour les femmes
GCCASP	Programme de soutien au genre, au changement climatique et à l'agriculture
GDTE	Gestion durable de la terre et de l'eau
GGW	Grande muraille verte
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GMTF	Graça Machel Trust Fund
HGSF	Système d'alimentation scolaire du NEPAD
HRMA	Harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique
HSGOC	Comité d'orientation des chefs d'Etats et de gouvernements du NEPAD
IASTI	Indicateurs africains de la science, la technologie et de l'information
IBFAN	Réseau d'action international pour l'alimentation des nourrissons
ICANN	Organisme pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet
IEC	Information, éducation et communication
IEFP	Instituto do Emprego e Formação Profissional
IFDC	Centre international de développement des engrais
IGAD	Autorité intergouvernementale sur le développement
ILRI	Institut international de recherche sur le bétail

INNOVATE	Organisation d'innovation dans l'enseignement et la recherche agricoles
IPPI	Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures
IRENA	Agence internationale pour les énergies renouvelables
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
MAEP	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
M-CDP	Mécanisme de soutien pluri-institutionnel au développement des capacités
MCR	Mécanisme de coordination régionale de l'ONU
MSU	Michigan State University
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NRC	Charte des ressources naturelles
NRC-RWI	Natural Resource Charter – Revenue Watch Institute
NRIF	Fonds national de recherche et d'innovation (Nigeria)
NUFFIC	Organisation hollandaise pour la coopération internationale dans l'enseignement supérieur
OCEAC	Organisation pour la coordination de la lutte contre les maladies endémiques en Afrique centrale
OCDE	Organisation pour la coopération économique et le développement
OIF	Organisation Internationale de le Francophonie
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
OVC	Orphelins et enfants vulnérables
PAC	Plan d'action consolidé
PAP	Partenariat pour la pêche africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PAN	Programme d'action nationale
PDE	Partenariat pour le développement de l'enfant
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PDT	Plan de développement technique
PIB	Produit intérieur brut
PIDA	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
PIDA-PAP	Plan d'action prioritaire du PIDA
PIS	Plan d'investissement stratégique
PME	Petites et moyennes entreprises
PNIA	Plan national d'investissement dans l'agriculture
PNIASA	Plan national d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
R&D	Recherche et développement

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

REPAO	Réseau sur les politiques de pêche en Afrique de l'Ouest
S&E	Suivi et évaluation
SARA	Structure d'appui aux réseaux d'agricultrices et agriculteurs
SDRPA	Stratégie détaillée de réforme de la pêche en Afrique
SAFEM	Salon International de l'Artisanat pour la Femme
SAIGF	Forum de gouvernance de l'Internet en Afrique australe
SAQA	Autorité sud-africaine chargée des qualifications
SAN	Stratégie de l'Agrobusiness du NEPAD
SDRPA	Stratégie détaillée de la réforme de la pêche en Afrique
SE4ALL	Initiative pour l'énergie durable pour tous
SIDA	Agence suédoise de la coopération internationale au développement
SIG	Système d'information géographique
SIF	Stop Illegal Fishing
SIT	Science, Ingénierie et Technologie
SLU	Université suédoise des sciences agricoles
STI	Science, Technologie et Innovation
STISA	Stratégie de l'UA pour la science, technologie and l'innovation en Afrique
SUN	Renforcement de la nutrition
TEAM-Africa	Mécanisme pour l'enseignement supérieur agricole en Afrique
TIC	Technologie de l'information et des communications
TICAD	Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique
TRIPDA	Base de donnée tripartite des projets d'infrastructure régionaux
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UMA	Union du Maghreb arabe
UNECA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
UNESCO	Organisation pour la science, la culture et l'éducation des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNISA	University of South Africa
UNU-MERIT	Université des Nations Unies– Institut de recherché sociale et économique sur l'innovation et la technologie
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
UTL	Université technique de Lisbonne
VPic	Centre d'information virtuel du PIDA
WAHO	Organisation de santé de l'Afrique de l'ouest
WWF	Fonds mondial pour la nature

LE NEPAD: LE PROGRAMME ET L'AGENCE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION UNE VUE D'ENSEMBLE

Le Programme du NEPAD, qui représente le plan directeur du développement du continent au 21^e siècle, a pour objet la transformation de l'Afrique. Adopté au niveau politique le plus élevé de l'Union africaine en 2001, le programme du NEPAD préconise des réformes dans les domaines prioritaires de l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'intégration régionale et les infrastructures, les changements climatiques

et l'environnement, le développement humain, ainsi que la bonne gouvernance, le développement des capacités et l'automatisation des femmes.

Créée en 2010, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD fait office de facilitateur dans la mobilisation des ressources, des partenaires et des connaissances pour appuyer les programmes prioritaires de l'Afrique.

Le mandat de l'Agence du NEPAD est de :



Faciliter et coordonner la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires continentaux et régionaux



Mobiliser les ressources et les partenaires pour soutenir la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires de l'Afrique



Diriger et coordonner la recherche et la gestion des connaissances



Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets



Défendre la vision, la mission, les principes et les valeurs fondamentales de l'UA et du NEPAD

RÉTROSPECTIVE – BILAN DE L'ANNÉE 2013

L'Afrique a aujourd'hui besoin de transformation. Au-delà de la croissance économique et de l'éradication de la pauvreté, l'avenir du continent repose sur l'application concrète d'un modèle de développement solidaire qui profite à tous les citoyens africains et aux générations futures.

Pour relever ce défi, les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui traduit la vision du continent et tient lieu de cadre stratégique de sa transformation politique et socioéconomique.

Le Programme du NEPAD propose une approche globale et intégrée pour le développement socioéconomique durable du continent, accordant une place de choix aux domaines prioritaires que sont l'agriculture et la sécurité alimentaire, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles, l'intégration régionale et les infrastructures, le développement humain, ainsi qu'aux objectifs transversaux de la gouvernance, l'automatisation des femmes et le développement des capacités.



TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Soixante-dix pour cent de la population africaine, en grande partie la jeunesse, vit dans des zones rurales et dépend de l'agriculture pour subsister. Malgré cela, plus d'un citoyen africain sur cinq n'a toujours pas de quoi se nourrir, les systèmes agricoles étant entravés par des problèmes tels que des politiques défavorables, des facteurs climatiques, un manque de développement technologique et les bas prix des produits agricoles.

Par conséquent, il est essentiel de relever les défis agricoles de l'Afrique pour une croissance économique plus inclusive, au profit des petits agriculteurs, pour stimuler la production alimentaire et éradiquer la faim.

Le programme du NEPAD pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition a pour objectif de catalyser la transformation des systèmes agricoles de l'Afrique et de stimuler l'augmentation et la durabilité de la performance du secteur agricole. Des mesures doivent être mises en place pour que les petits exploitants agricoles, qui sont les principaux producteurs dans de nombreux pays africains, obtiennent un soutien financier et technique et un meilleur accès aux marchés, afin d'améliorer leur productivité, renforcer l'agro-industrie et accroître ainsi les revenus.

Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)



Le programme agricole du NEPAD est orienté par le cadre qui a été adopté par l'Union africaine, à savoir le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Ce programme vise à stimuler la croissance agricole et le développement durable sur le continent. De manière plus spécifique, le PDDAA a pour objet de faciliter l'augmentation de la performance agricole grâce à l'amélioration du cadre des politiques et de l'environnement institutionnel, à l'accès à des technologies et informations de meilleure qualité, et à l'augmentation des financements à l'appui des investissements.

Le PDDAA a marqué ses dix ans de mise en œuvre en 2013 et a achevé un examen de ses programmes et projets afin de déterminer les mesures à mettre en place pour obtenir des résultats plus importants au cours de la prochaine décennie.

Ainsi, une stratégie pour maintenir l'élan du PDDAA a été élaborée et adoptée lors du Sommet de l'UA en janvier 2013, spécifiant les résultats devant être réalisés dans les cinq à dix prochaines années, dans deux domaines principaux:

- i. Renforcement des capacités et un environnement propice à la transformation de l'agriculture africaine.
- ii. Productivité, production et création de richesse dans le secteur agricole.

TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Dans le cadre du PDDAA, les pays africains entendent:



6%

Augmenter la productivité agricole d'au moins 6 % par an



10%

Affecter au moins 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture

Le programme s'articule sur quatre piliers

1

Systèmes fiables et durables de gestion des terres et des eaux

2

Développement du secteur privé, infrastructures rurales, accroissement du commerce et de l'accès aux marchés

3

Augmentation de l'approvisionnement alimentaire et éradication de la faim

4

Recherche agricole et diffusion des nouvelles technologies agricoles

Soutenir la mise en œuvre du PDDAA – Création de capacités et transformation des systèmes

Le principal objectif de ce premier domaine de résultat est d'apporter un soutien aux pays et régions dans la mise en œuvre du PDDAA, en mettant l'accent sur les interventions suivantes :

- i. Renforcement des capacités de planification;
- ii. Assurer le renforcement et l'alignement du cadre politique;
- iii. Renforcement des capacités institutionnelles et développement des compétences;
- iv. Promouvoir la responsabilité redevable et la prise de décision dans le leadership et l'amélioration de la gouvernance;
- v. Élargir le financement de l'investissement public et privé.

Les principales réalisations de 2013 sont les suivantes:

- ◆ **Planification de la prochaine décennie et gestion des résultats:** L'Agence du NEPAD a entrepris la conception d'un cadre de résultats pour opérationnaliser la stratégie du maintien de l'élan du PDDAA. Grâce à une approche inclusive et fondée sur des données factuelles, cet examen a fait ressortir les réalisations et les leçons des dix dernières années de mise en œuvre du PDDAA et a permis de définir une trajectoire concise des résultats dans des délais préétablis, devant être réalisés au cours des dix prochaines années et au-delà. Le Cadre de résultats du PDDAA fait partie intégrante de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et a pour objectif d'assurer la transformation durable des systèmes agricoles du continent et de traiter des questions sur l'augmentation de la performance du secteur.
- ◆ **Mobiliser les financements du secteur privé dans l'agriculture:** En 2013, en tant que co-président du partenariat *Grow Africa*, l'Agence du NEPAD a continué

à coordonner des partenariats de financement entre le secteur public et les acteurs du secteur privé local et international. Entre 2012 et 2013, *Grow Africa* a été en mesure de mobiliser des engagements du secteur privé de l'ordre de plus de 3 milliards de dollars US pour des investissements agricoles dans sept pays, à savoir la Tanzanie, l'Éthiopie, le Ghana, le Burkina Faso, le Mozambique, le Rwanda et le Kenya. En 2013, trois pays supplémentaires ont rejoint le partenariat *Grow Africa*, le Malawi, le Nigeria et la Côte-d'Ivoire.

- ◆ **Faciliter les partenariats public-privé pour l'augmentation de l'activité dans le secteur agricole:** L'Agence du NEPAD a lancé une plate-forme du secteur privé domestique pour répondre aux besoins du secteur agricole, identifiés par l'examen stratégique du maintien de l'élan du PDDAA, en termes d'augmentation des investissements publics et privés. Cette plate-forme bénéficie de l'appui des représentants du secteur privé au niveau des pays, et a pour objectif de stimuler la collaboration public-privé et promouvoir un plus grand esprit d'entreprise et un plus grand nombre d'industries agricoles africaines.
- ◆ **Promouvoir l'adhésion et le leadership politique dans le cadre du PDDAA:** Suite au succès de l'initiative en 2012, l'Agence du NEPAD a organisé des réunions de haut niveau au Swaziland, au Lesotho, au Botswana, en Namibie et aux Seychelles, pour faciliter les pourparlers entre les hauts



fonctionnaires et les ministres de différents portefeuilles, sur le PDDAA et sa mise en œuvre. Ces retraites ont contribué à stimuler et mobiliser l'engagement politique, ainsi que la collaboration et la coordination interministérielles pour la mise en œuvre du PDDAA au niveau des pays, tout en encourageant la collaboration au plan régional. Ces réunions seront de nouveau organisées en 2014.

- ◆ **Renforcement de la dimension régionale de la mise en œuvre du PDDAA:** L'Agence du NEPAD a fourni un appui technique pour l'élaboration de plans régionaux d'investissement au sein de COMESA, de la CAE et l'IGAD. L'IGAD est ainsi devenue la deuxième CER à signer une charte régionale avec la CEDEAO. La dimension régionale de la mise en œuvre du PDDAA prend de l'élan et des efforts spécifiques sont déployés pour assurer que les stratégies régionales s'appuient sur les priorités et programmes nationaux et facilitent les liens entre les chaînes de valeur agricoles entre les différents pays.

- À la fin de 2013, 45 pays avaient officiellement lancé le processus de mise en œuvre du PDDAA.
- 40 pays ont signé la charte du PDDAA et 28 pays ont élaboré des plans d'investissement.
- Après la CEDEAO en 2010, l'IGAD est devenu la deuxième CER à signer la charte régionale du PDDAA en 2013.
- La CAE et COMESA sont à un stade avancé de développement et d'élaboration de leurs chartes et plans d'investissement.
- 12 pays ont atteint ou dépassé taux d'allocation de 10% du budget public à l'agriculture, 13 pays sont entre 5% - 10%. Des tendances positives ont été enregistrées dans la majorité des autres pays au cours des cinq dernières années.
- L'Agence du NEPAD a coordonné le déploiement de plus de 55 experts dans 18 pays pour appuyer la mise en œuvre du PDDAA

TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Augmenter la productivité et la valeur ajoutée dans l'agriculture

Dans le cadre de ce deuxième domaine de résultat, l'Agence du NEPAD œuvre pour augmenter la productivité, la production et la création de richesse à travers un certain nombre de programmes continentaux. Ils sont conçus pour générer des connaissances sur les facteurs permettant l'augmentation de la productivité, de la production et de l'innovation dans l'agriculture et pour catalyser le soutien nécessaire des priorités identifiées, en mettant l'accent sur les interventions suivantes:

- i. Amélioration de la productivité agricole grâce à des produits stratégiques (l'élevage, la pêche et de l'industrie) et de l'innovation;
- ii. Amélioration des marchés et du commerce nationaux et régionaux, y compris par le développement de l'industrie agroalimentaire et l'agrobusiness ;
- iii. Veiller à ce que les progrès agricoles soient compatibles avec les objectifs de résilience et de durabilité et l'écosystème.

Réformer la gouvernance et le commerce de la pêche africaine à des fins de durabilité

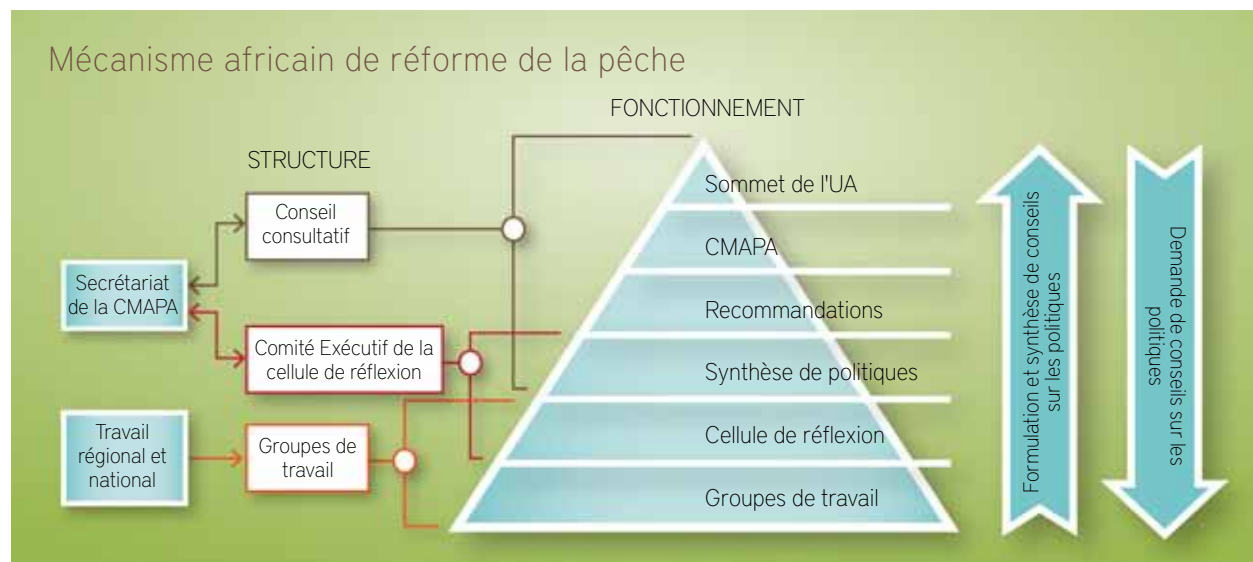
Le sous-secteur de la pêche joue un rôle clé dans l'objectif du taux de croissance de 6 pour cent du PDDAA. Cependant, le manque de politiques et de mécanismes de gouvernance adaptés pour

gérer ce sous-secteur a entravé sa capacité à contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire et la nutrition, ou à l'augmentation des revenus grâce aux activités commerciales.

Le Partenariat international pour la pêche en Afrique (PAF) de l'Agence du NEPAD est un programme axé sur la gouvernance et le commerce pour encourager les pays africains à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des réformes de gouvernance visant à améliorer la productivité, la rentabilité et la durabilité de la pêche en Afrique et les avantages sociaux fournis par ce secteur.

Les principales réalisations du PAF en 2013 sont les suivantes:

- ◆ **Coordonner l'élaboration d'un Cadre politique pour la pêche panafricaine (CPPA)**, qui énonce les principes directeurs de la Stratégie détaillée de réforme de la pêche en Afrique (SDRPA) et comprend: (i) l'augmentation de la productivité de la pêche et de l'aquaculture; (ii) l'amélioration de la rentabilité des entreprises de la pêche; (iii) le renforcement de la durabilité; (iv) la création de richesses; (v) la protection sociale, la nutrition et la sécurité alimentaire; et (vi) la gestion collaborative régionale et le renforcement de la coopération Sud-Sud. Les CPPA et SDRPA ont été validés au cours de plusieurs réunions et par le biais de groupes de réflexion, et ont été compilés en un document unique appelé le Cadre politique et la stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture panafricaines. Ce document a été examiné par les pairs avant sa présentation à la deuxième réunion de la Conférence des



ministres africains de la pêche et de l'aquaculture (CMAPA) au deuxième trimestre de 2014.

- ◆ **Encourager la collaboration pour la cohérence de la politique régionale:** Le PAF a collaboré avec l'UA-BIRA en association avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale et le Fonds mondial pour la nature (WWF) afin de faciliter l'inclusion des CPPA et SDRPA dans l'élaboration des politiques panafricaines, régionales et nationales. Cette collaboration est devenue opérationnelle par la création du **mécanisme de cohérence et de réforme de la pêche panafricaine**, qui vise à: (i) fournir un appui politique à la CMAPA en créant le Secrétariat de la CMAPA et le Conseil consultatif à l'UA-BIRA; (ii) créer une cellule de réflexion sur la politique de la pêche africaine au sein de l'Agence du NEPAD; (iii) appuyer la diffusion des informations et leçons pour la consolidation des connaissances en Afrique; (iv) assister dans le contrôle des réformes africaines sur les pêches; et (v) fournir une assistance technique visant à améliorer la capacité de conception et de mise en place des réformes en Afrique.
- ◆ **Réduire l'écart entre les techniciens et les décideurs politiques:** En préparation de la réunion de mai 2014 de la CMAPA, des techniciens ont été formés sur la façon

de présenter des notes d'orientation basées sur des données factuelles, dans le but de convaincre et d'attirer les décideurs. Dix-huit notes d'orientation recouvrant divers domaines de la pêche ont été élaborées à travers le continent (la pêche illégale, les jeunes, la microéconomie, changements climatiques, etc.) et seront présentées à la prochaine réunion de la CMAPA.

- ◆ **Élargir le réseau contre la pêche illicite, *Stop Illegal Fishing (SIF)* :** Le groupe de travail du SIF a pour but d'assurer que les États membres appliquent l'Accord de la FAO sur les Mesures du ressort de l'état du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Les mesures prises par le Groupe de travail ont conduit à des arrestations et poursuites à travers l'Afrique, des amendes ont été versées par les opérateurs illégaux au Libéria et au Mozambique d'un montant total de 2,7 millions de dollars US. Le projet SIF / Pew Charitable Trust (PEW) a été une réussite aux Seychelles, au Kenya, en Tanzanie, au Mozambique et aux Comores pour appuyer l'échange d'informations et de renseignements sur l'application de mesures. Le Madagascar et la Somalie ont rejoint le projet en 2013. Des discussions sont actuellement en cours pour étendre le réseau à l'Afrique du Sud et les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest.

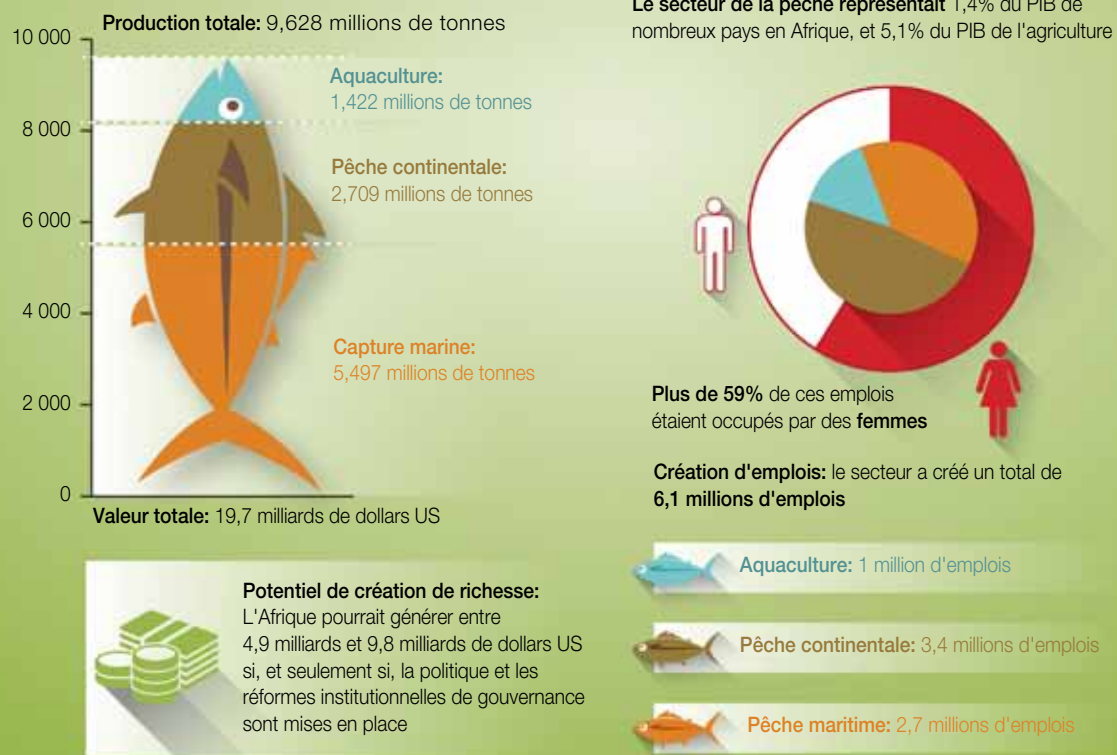


TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

En préparation

- ♦ Amélioration des procédures de gestion par le biais des meilleures pratiques: Un projet d'amélioration du secteur la pêche a été élaboré, en partenariat avec le Marine Stewardship Council (organisme pour la bonne gestion des ressources marines) et le WWF, en tant que mécanisme permettant aux personnes travaillant dans le secteur de la pêche au plan national ou communautaire de mettre en place des procédures de gestion conformément aux meilleures pratiques. Des projets d'amélioration du secteur de la pêche sont en cours, mettant l'accent sur la pêche à petite échelle, le homard au Kenya et le poulpe en Tanzanie, ainsi que dans le cadre de l'Initiative présidentielle sur la réforme de la pêche en Guinée-Conakry. Les résultats positifs attendus sont: (i) l'amélioration de la gestion à des fins de création de richesses; et (ii) un meilleur accès au marché / une meilleure compétitivité grâce à un processus de certification.
- ♦ Elaboration d'un cadre réglementaire de la pêche et d'une stratégie sectorielle en Sierra Leone et en Guinée-Conakry: En collaboration avec le Ministère de la pêche et la Banque mondiale, le Groupe de travail sur la gouvernance (GTG) du PAF a fourni un appui technique à la Sierra Leone pour la rédaction de son projet de loi sur la pêche, y compris une stratégie de 5 ans et une vision sur 30 ans pour le secteur. Cet engagement réussi a encouragé le Président de la Guinée (Conakry) à demander l'appui de l'Agence du NEPAD. Les membres du GTG ont coordonné les « Etats Généraux de la Pêche » (Consultations de haut niveau des parties prenantes) ; événement présidé par la Guinée. L'Agence du NEPAD travaille actuellement sur la finalisation du plan stratégique sectoriel et du plan d'investissement en vue d'établir les liens nécessaires avec la Sierra Leone afin que les ressources halieutiques partagées soient gérées sous le même régime.

La production halieutique en Afrique en 2013:



Vers la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique

Dans son processus de transformation durable et inclusive, l'Afrique doit s'assurer que l'augmentation de la productivité agricole contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population. A ce jour, le secteur agricole du continent n'a toujours pas un impact suffisant sur les résultats nutritionnels souhaitables.

Le Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Agence du NEPAD vise à renforcer l'impact des plans d'investissement agricoles du PDDAA sur l'alimentation et la nutrition et à **promouvoir** une approche multisectorielle.

En 2013, les principales réalisations du Programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle étaient les suivantes:

- ◆ **Mobilisation de l'engagement des décideurs, des parties prenantes et des partenaires sur la «Renaissance africaine: assurer le droit à une alimentation et une nutrition adéquates».** La quatrième journée africaine pour la sécurité alimentaire et la nutrition a eu lieu à Niamey, au Niger en octobre. Diverses parties prenantes de haut niveau y ont assisté, y compris les représentants des gouvernements de divers secteurs, ainsi que les ONG, les agences des Nations Unies, le secteur privé ainsi que des agriculteurs. Il s'agit d'un événement annuel de sensibilisation, adopté par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA en 2010, où les rapports d'état d'avancement et les meilleures pratiques des différents projets sur l'alimentation et la nutrition sont diffusés. Un mécanisme de plaidoyer est mis en place pour permettre une planification et une mise en œuvre plus adaptées.
- ◆ **Intégration de la nutrition dans les plans d'investissement nationaux pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PNIASA) en Afrique:** Alors que de nombreux PNIASA du PDDAA comportent des objectifs nutritionnels, ils manquent cependant d'actions concrètes nécessaires pour assurer la sécurité de la nutrition. Ainsi le NEPAD a mis en place une initiative afin de renforcer les capacités pour intégrer la nutrition dans la formulation et la mise en œuvre des PNIASA.
- ◆ **L'organisation d'ateliers sous-régionaux, y compris la préparation et le suivi au niveau des pays, est au cœur de cette stratégie.** Deux ateliers ont eu lieu en 2013. Le premier atelier s'est tenu à Dar es-Salaam, en Tanzanie en février, et a réuni 200 participants de 19 pays de l'Afrique de l'est et centrale. Le second, qui s'est tenu à Gaborone, au Botswana en septembre, a réuni plus de 200 participants de 14 pays. Le principal objectif de ces ateliers était de veiller à ce que les politiques et initiatives de développement agricole et économique prennent en considération la nutrition et observent une approche et

des feuilles de route claires dans leur mise en œuvre, à l'aide de capacités plus importantes. En préparation pour les ateliers, des documents traitant de la nutrition ont été préparés par chaque pays et adoptés par les États membres. Ces documents sont des synthèses de la situation de la nutrition et des politiques et programmes majeurs sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et comprennent des feuilles de route pour l'intégration de la nutrition dans les PNIASA en termes de contenu et de processus.

- ◆ **Programme d'alimentation scolaire à l'aide de produits locaux (Home-Grown School Feeding, HGSF):** Les versions finales des rapports d'études de cas sur les programmes d'alimentation scolaire dans trois pays de l'Afrique australe (Botswana, Namibie et Afrique du Sud) ont été adoptées en 2013. Les études de cas ont été menées afin de prendre en considération les principes de rentabilité et de durabilité dans la conception de programmes nationaux d'alimentation scolaire. Le Botswana est allé plus loin en formulant un plan de développement technique (PDT) visant à guider la mise en œuvre du Programme HGSF. En outre, l'Agence du NEPAD, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial, la Banque mondiale et le Partenariat pour le développement de l'enfant, ont préparé un guide sur l'alimentation scolaire HGSF, qui servira d'outil d'échange d'information sur les meilleures pratiques et permettra aux pays d'intensifier les programmes et interventions qui ont déjà fait leurs preuves.
- ◆ **Programme en faveur des orphelins et enfants vulnérables (OVC):** L'Agence du NEPAD, en collaboration avec le Partenariat pour le développement de l'enfant, a apporté son appui à la préparation d'une analyse de la situation des OVC en Afrique du Sud. Une partie du processus consistait à rassembler les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux travaillant dans le domaine OVC dans le pays pour partager leurs expériences. Le projet du rapport de l'analyse de la situation a été formulé en 2013. Par ailleurs, un programme visant à fournir des compétences au programme OVC a été lancé au Nigeria et au Kenya, des préparatifs sont en cours pour le lancement d'un programme au Botswana.
- ◆ **Faire avancer le mouvement mondial du renforcement de la nutrition (SUN):** En tant que membre² du Groupe

1 Le programme de cantines scolaires approvisionnées en produits locaux lie l'alimentation scolaire au développement agricole local dans le cadre du PDDAA. Il aide les pays membres de l'UA à faire la transition vers des programmes financés par des ressources extérieures à des programmes d'alimentation scolaires appartenant à l'État.

2 L'Agence du NEPAD est un mécanisme de soutien important pour les pays africains. Au sein du mouvement l'Agence collabore sur la conceptualisation, l'élaboration de politiques, l'appui au programme et le S & E

TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Sun³, et grâce à son rôle en tant que animateur du réseau, l'Agence du NEPAD a facilité l'inclusion de nombreux pays d'Afrique sur la liste des pays SUN. Certains d'entre eux ont maintenant entrepris des efforts pour une évaluation des coûts pour l'intensification des activités de nutrition prévues, en vue de mobiliser les ressources nécessaires.

- ◆ **Semaine mondiale de l'allaitement:** En partenariat avec le ministère sud-africain de la Santé, l'UNICEF, l'Aurum Institute, World Vision et le Réseau international d'action pour l'alimentation des nourrissons (IBFAN), l'Agence du NEPAD a lancé la commémoration de la Semaine mondiale de l'allaitement le 1er Août à Polokwane, dans la province sud-africaine du Limpopo. Avec le thème: «Soutien à l'allaitement: être proche des mères», l'événement a souligné l'importance de soutenir les mères qui allaitent, en particulier par les autres mères. Pendant la semaine, 500

membres des groupes et clubs de soutien à l'allaitement de la province du Limpopo ont été certifiés. L'Agence du NEPAD a aussi fait de la réduction de la morbidité et la mortalité infantiles une priorité en ligne avec les OMD 4 et 5 dans le cadre de son programme phare sur la nutrition et la santé maternelle et infantile.

- ◆ **Évaluation du coût de la faim en Afrique:** un projet de rapport sur la phase pilote d'une étude réalisée dans un premier groupe de quatre pays (Égypte, Éthiopie, Swaziland et Ouganda) a été publié. L'étude vise à déterminer la quantification socio-économique de la sous-alimentation des enfants. Les parties prenantes de haut niveau de chacun des pays ont assisté au lancement de cette publication qui a permis de nouvelles mises à jour et la prise en compte des réactions du grand public sur le projet de rapport. Cela a également permis aux gouvernements de voir la dénutrition des enfants comme un problème de développement important et de mettre en œuvre des changements politiques pour faire de la nutrition une priorité. Le rapport complet mis à jour a été adopté et sa distribution sur le continent en 2013 a été approuvée.

³ Le Groupe chef de file de SUN traite de l'application des politiques et des réalisations en termes de nutrition de manière générale. Le Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD est membre du groupe chef de file.

En préparation

Un autre groupe de pays, dont le Rwanda, sera identifié pour participer à une deuxième phase de l'étude sur l'«évaluation du coût de la faim en Afrique».

Dix résultats de la première phase de l'étude: «Évaluation du coût de la faim en Afrique»*

- 1 Il y a plus d'enfants en retard de croissance aujourd'hui qu'il y a 20 ans.
- 2 69 à 82% de tous les cas de dénutrition chez les enfants ne sont pas correctement traités.
- 3 La majorité des coûts de santé associés à la dénutrition se situent avant que l'enfant atteigne l'âge d'un an.
- 4 Entre 7 et 16% des redoublements dans les écoles sont associés à un retard de croissance.
- 5 Les enfants en retard de croissance passent entre 0,2 à 1,2 année de moins dans le système scolaire.
- 6 8 à 28% de la mortalité infantile est associée à la sous-alimentation.
- 7 La mortalité infantile associée à la sous-alimentation a fait baisser le taux de main d'œuvre national entre 1 et 8 %.
- 8 40 à 67% des populations en âge de travailler ont souffert d'un retard de croissance dans leur enfance.
- 9 Les coûts annuels associés à la dénutrition infantile atteignent des taux équivalents à 1,9 à 16,5% cent du produit intérieur brut.
- 10 L'éradication des retards de croissance en Afrique est une étape nécessaire pour un développement inclusif sur le continent.

* Sur la base des résultats des quatre pays pilotes: Égypte, Éthiopie, Swaziland et Ouganda

Augmenter l'accès aux engrais et améliorer leur utilisation

Le Programme d'appui aux engrais de l'Agence du NEPAD a été conçu pour contrôler et promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja sur les engrais pour une révolution verte en Afrique. La Déclaration d'Abuja préconise une augmentation substantielle de l'utilisation des engrais en Afrique d'ici 2015. Elle énonce une série de mesures concrètes pour améliorer l'accessibilité physique et financière et la qualité des engrais disponibles pour les agriculteurs africains. Le programme d'appui aux engrais du NEPAD fournit aux pays et aux CER une assistance technique et un appui à la sensibilisation pour la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja.

Les principales interventions du programme en 2013 ont été comme suit :

- ◆ **Fournir des ressources techniques et financières** pour renforcer les capacités des pays en matière de collecte de données et de diffusion des bonnes pratiques. Des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja sont mis à disposition régulièrement sur le site web dédié à la question: www.africafertilizer.org.
- ◆ **Appui à la formulation de politiques fondées sur des données concrètes:** Des études pour soutenir les options

stratégiques pour la conception et la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja ont été réalisées et publiées en anglais et en français. Il s'agit notamment d'une étude conjointe NEPAD / IFDC / FAO / AGRA sur la subvention d'engrais dans huit pays, de l'identification de domaines de collaboration entre les programme IFDC des pays et le PDDAA pour la mise en œuvre des PNIA, d'une note conceptuelle et d'une feuille de route pour l'intégration des engrais dans les PNIA basées sur le PDDAA. Certains de ces documents établissent des lignes directrices pour le partenariat NEPAD-AFAP qui appuie le développement des engrais aux plans national et régional.

- ◆ **Promouvoir le développement des marchés d'engrais animés par le secteur privé en Afrique:** Suite au protocole d'accord signé en 2012 entre l'Agence du NEPAD et l'AFAP pour promouvoir un environnement plus propice à la participation et l'investissement du secteur privé dans le sous-secteur des engrais, un sous-accord a été signé en 2013, marquant le début de la première phase de mise en œuvre, avec la création d'une boîte à outils et une visite au Ghana. L'Agence du NEPAD a également fourni un appui technique à l'AFAP et à la BAD pour la conception d'un cadre de collaboration pour l'opérationnalisation du Mécanisme africain de financement des engrais. La coordination technique a été étendue à l'atelier de formation de l'IFDC sur la politique des engrais et les stratégies de marketing, organisé en Tanzanie en mai 2013.

En préparation

D'autres missions dans les pays (y compris au Mozambique et en Tanzanie) seront menées en 2014 afin de fournir un appui technique pour l'intégration des questions des engrais dans les PNIA. Des études supplémentaires seront lancées également pour les pays de la phase 2, qui doivent encore être sélectionnés.



TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Promouvoir le développement de l'agrobusiness au sein de la mise en œuvre du PDDAA

- ◆ **Élaboration d'un programme phare sur l'agrobusiness** sur trois ans (2013-2016), avec l'appui de la GIZ, pour accroître et améliorer les investissements publics et privés et la valeur ajoutée dans le secteur de l'agriculture à travers le développement du secteur agroalimentaire et un meilleur accès au marché. Ce programme est l'outil opérationnel de la stratégie de l'agrobusiness du NEPAD (SAN), et a pour objectif d'améliorer la coordination, la mobilisation, la sensibilisation et la communication entre les acteurs clés en Afrique.
- ◆ **Promouvoir l'approche de la chaîne de valeur dans les PNIA du PDDAA:** en tant que partie intégrante du programme phare de l'agrobusiness du NEPAD, l'Agence du NEPAD coordonne l'utilisation de l'approche de la chaîne de valeur dans la mise en œuvre des PNIA. Grâce au soutien de structures nationales du PDDAA de huit pays francophones africains, un séminaire a été organisé sur la gestion des solutions institutionnelles et méthodologiques pour la mise en œuvre des éléments de la chaîne de valeur de l'agrobusiness des PNIA. Lors de la réunion, les besoins des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires ont été clairement définis pour permettre au secteur public de formuler une meilleure réponse et ainsi renforcer la collaboration entre les parties prenantes publiques et privées. Un séminaire est prévu pour les pays anglophones au cours du deuxième trimestre de 2014.

Promouvoir une gestion durable des terres et de l'eau en Afrique

TerrAfrica est une initiative régionale qui vise à aider les pays africains à mettre en place des programmes harmonisés de gestion durable des terres et de l'eau (GDTE) en Afrique. TerrAfrica œuvre aussi à améliorer la coordination entre les gouvernements africains, la communauté internationale du développement et d'autres parties prenantes mondiales et régionales. Le programme, de par sa conception, contribue à la réalisation des objectifs du programme détaillé du développement de l'agriculture africaine du NEPAD (PDDAA), le Plan d'action de l'Initiative environnementale du NEPAD, ainsi qu'aux objectifs de la Convention des Nations Unies pour combattre la désertification (CNULCD), la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et la Convention des Nations Unies sur la Biodiversité (CBD).

Actuellement, il y a 36 des projets (dont 34 projets opérationnels) dans 26 pays financés par le Programme d'investissement stratégique (SIP) de TerrAfrica, avec l'appui de 2 milliards de dollars de financement à effet de levier.

Plateformes nationales GDTE



- Burkina Faso
- Burundi
- Érythrée
- Éthiopie
- Gambie
- Ghana
- Kenya
- Lesotho
- Mali
- Mauritanie
- Mozambique
- Niger
- Nigeria
- Ouganda
- Rwanda
- Sénégal
- Togo

En 2013, l'Agence du NEPAD, en sa qualité d'hôte du Secrétariat de TerrAfrica, a concentré ses efforts sur ce qui suit:

- ◆ **Les coalitions nationales de GDTE ont été renforcées** en termes d'apprentissage, de suivi et de planification des investissements. Actuellement, il y a 17 plateformes nationales GDTE opérationnelles sur tout le continent.
- ◆ **Appui technique pour la planification des investissements** au Burundi, au Burkina Faso et au Lesotho. Ces efforts sont en cours pour permettre à ces pays de coordonner et mettre en œuvre le processus d'investissement soutenu par TerrAfrica.
- ◆ **Soutien aux pays pour l'apprentissage mutuel:** une série de sept événements de formation a été organisée avec succès avec les équipes de projet et de programme. Ces événements, qui ont facilité l'apprentissage mutuel des pratiques dans les pays, ont aussi renforcé la capacité des équipes des pays à mettre en œuvre des programmes GDTE.

- ◆ **Mise en œuvre du programme d'investissement stratégique du PNUE:** L'Agence du NEPAD collabore avec trois CER dans le but spécifique de renforcer leurs capacités pour mettre en œuvre les programmes et projets GDTE. Cette collaboration met fortement l'accent sur la gestion des connaissances et le suivi et évaluation (S&E). À cet égard, plusieurs outils de S & E ont été élaborés: par exemple un projet de système détaillé de S & E pour TerrAfrica, un outil d'inventaire pour le Cadre d'investissement stratégique, un outil d'évaluation de la coalition et un projet de boîte à outil S&E. Des travaux sur l'agrégation des indicateurs de S&E GDTE ont également été entrepris dans la CEDEAO, de la CEEAC et le COMESA.

Intégration de la gestion des risques agricoles dans la mise en œuvre du PDDAA

Les moyens de subsistance de millions de producteurs africains sont constamment menacés par un large éventail de risques climatiques et autres catastrophes naturelles, mais aussi par la nature volatile et imprévisible des prix des marchés et des politiques. Ces facteurs de risque sont les principaux obstacles à l'expansion des services financiers, à l'investissement et à la productivité dans l'agriculture, alimentant ainsi l'aversion au risque des institutions financières. En effet, les producteurs ruraux africains sont les plus touchés par les facteurs des risques et mais aussi les moins protégés. Il s'agit d'un obstacle majeur à l'augmentation des investissements et de la productivité dans le secteur.

Actuellement, seuls des mécanismes ponctuels et peu coordonnés sont en place pour gérer les crises agricoles et alimentaires et cela seulement après qu'elles aient eu lieu, peu d'efforts sont faits pour prévenir ces crises. Cela affecte grandement les actifs de production des petits exploitants et augmente leur vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et la sous-nutrition.

En préparation

L'Agence du NEPAD travaille actuellement pour obtenir l'engagement formel de pays supplémentaires pour prendre part à l'initiative. Neuf pays à travers le continent sont identifiés pour la première phase de mise en œuvre du programme de quatre ans. Afin d'élargir la portée du programme, l'Agence du NEPAD a établi un partenariat avec trois institutions qui seront chargées de la formation et du développement des capacités dans la gestion des risques agricoles dans leurs régions respectives: l'Université de Makerere en Ouganda pour la région de l'Afrique de l'Est, AGRHYMET le centre régional basé au Niger du Comité permanent Inter-Etats de la lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) pour l'Afrique de l'Ouest et l'Université de Dschang au Cameroun pour l'Afrique centrale.

L'Initiative de la gestion des risques et du renforcement de la résilience, menée par le PDDAA / NEPAD / UA avec le soutien de l'UE, la FAO et la Plate-forme de gestion des risques agricoles, vise à promouvoir un changement de mentalité, en passant de la gestion des crises à la gestion des risques. Cela se fera par un appui aux CER et aux pays africains afin d'intégrer la gestion des risques agricoles et de sécurité alimentaire dans la mise en œuvre du programme du PDDAA, en augmentant ainsi la productivité et la rentabilité.

Le programme adopte une approche intégrée et intersectorielle de la gestion des facteurs de risque afin de:

- ◆ Prévenir et atténuer les risques et renforcer la résilience des producteurs et des parties prenantes de l'agriculture le long de la chaîne de valeur grâce à la stabilisation de la production, des marchés et des institutions;
- ◆ Soutenir la création d'une infrastructure souple pour fournir des services financiers et de production inclusifs dans les zones rurales;
- ◆ Attirer les jeunes vers les activités rurales en créant une voie durable pour la productivité et la croissance du revenu.

En 2013, grâce à la demande expresse du pays et sur la base de l'état avancé de la mise en œuvre du PDDAA, l'Agence du NEPAD a travaillé avec l'Ouganda pour concevoir un système intégré pour la gestion des risques agricoles. Cela comprenait la création d'un comité national de pilotage incluant les départements ministériels, les institutions du secteur privé, les organisations de producteurs ruraux, les représentants de la société civile, les ONG et les partenaires au développement. En outre, cela implique l'identification de quatre outils de gestion des risques, à savoir: des filets de sécurité de production, des systèmes de récupérés d'entrepôt, des régimes d'assurance et des systèmes d'information.

TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Réformer l'enseignement technique et la formation professionnelle dans l'agriculture

Les associations d'agriculteurs et de producteurs ont besoin de renforcement des capacités et de formation professionnelle pour réaliser la portée du développement agricole qui va transformer le continent, éradiquer la pauvreté et promouvoir la sécurité alimentaire dans les zones rurales. Pour l'instant, cependant, la formation professionnelle et le développement des compétences agricoles en Afrique ne sont pas suffisants et adaptés, à travers la chaîne de valeur.

L'Agence du NEPAD a lancé un nouveau projet pour la promotion de la formation et l'enseignement technique et professionnel dans le secteur de l'agriculture (EFPTA). Développé dans le cadre du programme PDDAA et avec le soutien de l'Agence de développement allemande (GIZ), le programme vise à fournir un soutien dans trois domaines :

- ♦ La gestion des connaissances et l'étude des approches, informations et meilleures pratiques pour l'EFPTA en Afrique;
- ♦ Ancrage de l'EFPTA dans les structures et les programmes de promotion du PDDAA et de l'UA;

- ♦ Développement et évaluation des mesures de qualification pilotes pour les agriculteurs, les jeunes, les employés et les prestataires de services au plan national.

En 2013, les principales réalisations du Programme EFPTA de l'Agence du NEPAD sont comme suit :

- ♦ **Réviser les systèmes de formation agricole:** un processus de révision pilote a été lancé dans deux pays, le Ghana et le Kenya, pour traiter des réformes des programmes d'étude, du renforcement des capacités des institutions et des prestataires de formation, et répondre aux besoins techniques, sociaux et entrepreneuriaux des différentes chaînes de valeur. Huit programmes des chaînes de valeur de l'aquaculture, des agrumes, de l'ananas et de l'horticulture de haute valeur ont été développés pour former les jeunes aux techniques agricoles modernes. Un des objectifs était s'assurer la durabilité des systèmes EFPTA par la formation des formateurs au sein des ministères de l'agriculture et de l'éducation, les institutions de formation et autres prestataires privés.
- ♦ **Améliorer la conception et la planification des systèmes EFPTA sur le continent:** une étude comparative des systèmes EFPTA en Namibie, au Bénin, en Éthiopie et en Sierra Leone a été réalisée, ainsi qu'une analyse de deux



instituts de formation agricole de premier plan pour la jeunesse africaine – le Centre de formation Songhai au Bénin et le Programme de formation en développement rural en Ouganda. Les leçons tirées de ces études de cas ont été utilisées pour déterminer les meilleures pratiques et réviser le développement et la planification du système EFPTA en Afrique.

- ◆ **Établir un système de gestion des connaissances:** un site de gestion des connaissances sur le site Web du PDDAA a été créé, on y trouve les meilleures pratiques d'EFPTA sur le continent. L'objectif est de fournir une plate-forme de connaissances pour les jeunes, les décideurs, les formateurs, les institutions et les autres intervenants dans le secteur de l'agriculture.

- Environ 100 formateurs (dont 30% de femmes) choisis parmi les institutions EFPTA ont été formés sur les principes et l'analyse de la chaîne de valeur et afin qu'ils puissent former d'autres personnes dans leurs domaines spécialisés.
- 40 formateurs (dont 36.6% de femmes) ont participé à un programme de formation de dix jours sur les bonnes pratiques agricoles et le traitement post-récolte de l'ananas, des agrumes et d'autres produits horticoles, pour leur permettre de formuler les guides d'étude et les outils d'évaluation, et enseigner les programmes développés le long des chaînes de valeur.

En préparation

En 2014, la formation agricole utilisant les nouveaux programmes sera lancée au Ghana et au Kenya. En s'appuyant sur les leçons tirées du processus de réforme tirés de ces deux pays, quatre pays supplémentaires vont lancer la réforme de leurs programmes d'études et de développement, à savoir le Bénin, le Togo, le Burkina Faso et le Mali. Le site de gestion des connaissances sera mis à jour.

En 2016, l'Agence du NEPAD grâce au soutien du gouvernement allemand, devrait avoir investi environ 11,5 millions d'euros dans le Programme. Il est prévu que, d'ici là, environ un million de jeunes de six pays auront directement bénéficié du programme avec des compétences pouvant les aider à trouver un emploi dans le secteur agricole.

Pour un meilleur enseignement supérieur agricole en Afrique

Le Mécanisme pour l'enseignement supérieur agricole en Afrique (TEAM-Africa), lancé en 2012, vise à transformer l'enseignement en agriculture, de l'apprentissage passif à la production de connaissance active et appliquée, par: (i) le renforcement de la relation entre l'éducation, la recherche et les services de vulgarisation; (ii) la garantie de la cohérence et la coordination entre les instituts, les réseaux et les partenaires au développement; et (iii) l'adaptation des méthodes de formation et l'accès à de nouveaux outils d'apprentissage qui répondent mieux aux besoins d'une éducation dynamique sur le continent aujourd'hui.

Le mécanisme a été créé en réponse à l'appel lancé par les parties prenantes de haut niveau à la Conférence ministérielle de 2010 sur l'enseignement supérieur agricole en Afrique (CESA) qui s'est tenue en Ouganda, pour redynamiser l'enseignement supérieur agricole (ESA). Ce mécanisme a été développé par le biais de consultations intensives avec la CUA, l'Agence du NEPAD, le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), les

réseaux ESA, les experts et les partenaires au développement.

Avec le soutien de l'USAID, la Banque mondiale et le Comité du fonds multi-donateurs des partenaires, les réalisations de TEAM-Africa en 2013 sont comme suit:

- ◆ **L'institutionnalisation et la mobilisation du soutien des partenaires:** une structure institutionnelle a été mise en place au sein du réseau de connaissances de l'Agence du PDDAA du NEPAD, établissant ainsi un cadre continental opérationnel pour la mise en œuvre du programme de travail de TEAM-Africa. Des réunions de consultation et de sensibilisation avec plusieurs intervenants et partenaires ont également eu lieu sur les opérations de TEAM-Africa pour un échange des leçons et pratiques innovantes. La BID a également apporté son soutien et des négociations sont en cours avec la BAD.
- ◆ **Le partage des connaissances et l'apprentissage mutuel:** un atelier sur le développement des capacités dans les pays en situation de post-conflit a eu lieu à Kampala, en Ouganda et un colloque sur la formation et l'enseignement agricole dans les pays en développement a eu lieu avec INNOVATE (Innovation for Agricultural

TRANSFORMER L'AGRICULTURE POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

Training and Education)⁴. Ce premier symposium mondial avec INOVATE a permis de donner à TEAM-Africa, en tant que plate-forme continentale, l'opportunité de renforcer des synergies et d'être informée des meilleures pratiques en matière de formation agricole.

- ◆ **Renforcement de la participation régionale dans les réseaux de R & D:** TEAM-Africa a contribué à renforcer les réseaux d'enseignement en facilitant la participation des

enseignants universitaires et des scientifiques dans une série d'ateliers régionaux sur les ressources génétiques animales au Burkina Faso, au Rwanda et au Botswana. Ces ateliers avaient pour but de mettre à jour les compétences professionnelles des chercheurs et des universitaires dans l'élevage et la génétique animale, ainsi que dans la communication et les méthodes d'enseignement, afin de perfectionner leurs compétences en tant que directeurs de recherches des Master et doctorat. Les ateliers ont été organisés par l'Université suédoise des sciences agricoles (SLU) et l'Institut international de recherche sur le bétail (ILRI), en partenariat avec le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), TEAM-Africa et la FAO.

4 INOVATE est un projet de l'USAID et de l'université technique de Virginie qui a pour objectif de développer les capacités dans la formation et l'enseignement agricole, en Virginie, aux Etats-Unis.

En préparation

- ◆ Mobilisation des partenaires et de la planification stratégique: avec le soutien de la SLU et l'Université Technique de Lisbonne au Portugal, une étude sera menée pour déterminer la façon dont les changements prévus dans le secteur de l'agriculture et l'alimentation devraient affecter l'ESA (y compris l'enseignement supérieur, la R & D et le transfert de technologie / extension). Les résultats de l'étude seront intégrés dans la stratégie de moyen à long terme (5-20 ans) de TEAM-Africa pour exploiter des solutions basées les besoins en ESA de l'Afrique.
- ◆ Cohérence et coordination des parties prenantes - L'Initiative de développement du Sahel: TEAM-Africa a travaillé pour trouver des solutions durables pour le Sahel, dans le cadre du groupe de promotion de l'Initiative de développement du Sahel, à savoir la CUA, l'Agence du NEPAD, l'ONU, l'UE, la Banque mondiale et la BAD. Une proposition a été élaborée en collaboration avec Team-Africa et d'autres partenaires au développement pour la création d'un centre d'éducation spécialisée pour l'agriculture dans le Sahel afin de mobiliser les partenaires et améliorer la gouvernance, les systèmes d'éducation et la qualité de l'enseignement. La mise en œuvre débutera en 2014 avec les activités spécifiques suivantes: (i) adapter les systèmes d'éducation aux populations nomades dans le Sahel; (ii) développer l'élaboration de stratégies visant à intégrer l'enseignement traditionnel dans les écoles coraniques; et (iii) la création d'un réseau d'universités du Sahel pour la formation en agriculture durable et pastoralisme. En tant que plate-forme continentale pour le plaidoyer et le renforcement des synergies dans l'enseignement agricole, TEAM-Africa assurera la diffusion d'informations sur ce processus pour les partenaires africains et veillera à la cohérence avec d'autres initiatives telles que le PDDAA.
- ◆ Réformer les institutions ESA pour réaliser les objectifs du PDDAA: suite à une évaluation des institutions ESA au Bénin et en Tanzanie en 2012, une réunion de consultation a eu lieu en 2013 pour discuter des résultats (structure de gouvernance ESA inadaptée, des programmes dépassés, la baisse des taux d'inscription des étudiants en ESA et des ressources financières limitées) et de convenir des moyens de réformer les institutions ESA pour répondre aux objectifs du PDDAA. Le processus de réforme devrait commencer en 2014.
- ◆ Définir un plan d'action commun pour l'enseignement agricole et le perfectionnement des compétences: les programmes TEAM-Africa et EFPTA de l'Agence du NEPAD travaillent avec le FARA et d'autres partenaires au développement pour formuler un cadre continental pour l'enseignement agricole et le perfectionnement des compétences pour la prochaine décennie (2014-2023), un des objectifs principaux du PDDAA pour les 10 prochaines années.

L'automatisation des agricultrices face aux changements climatiques

L'Agence du NEPAD reconnaît l'importance du genre et des changements climatiques dans l'agriculture africaine, et a conçu un Programme quinquennal de soutien sur le genre, les changements climatiques et l'agriculture (GCCASP) avec l'appui du gouvernement norvégien. Le programme vise à soutenir la mise en œuvre d'interventions aux plans régional et national pour l'automatisation des femmes en milieu rural et d'autres groupes vulnérables des communautés pour leur permettre de mieux faire face aux effets des changements climatiques.

Une analyse a été menée par le biais de consultations avec les parties prenantes dans cinq pays - le Cameroun, l'Éthiopie, le Malawi, le Niger et le Rwanda - et par un atelier de consultation régionale avec la CDAA, la CEDEAO, l'IGAD, la CEEAC, la COMESA afin d'assurer la conception de programmes efficaces

et la participation équitable des petites productrices, des jeunes et des autres groupes vulnérables.

Le manque d'accès à la terre, au crédit et aux marchés, ainsi que le manque de technologie et de services de vulgarisation agricole (voir Encadré 1) sont quelques-uns des principaux défis rencontrés par les agricultrices et identifiés à travers ces processus.

Les principaux domaines d'intervention adoptés se fondent sur les facteurs identifiés: (i) réduire les déficits institutionnels; (ii) renforcer les capacités des petites agricultrices; (iii) créer et renforcer des plates-formes pour les femmes; et (iv) investir dans la mise à l'échelle de pratiques innovantes et efficaces.

En 2013, le programme a été officiellement lancé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York avec la participation de parties prenantes de haut niveau. L'Agence du NEPAD a reçu une subvention de 1,5 millions de couronnes norvégiennes (environ 1 million de dollars) pour démarrer la phase de lancement du programme. D'autres pays seront inclus dans la mise en œuvre du programme lorsque les ressources le permettront.

Encadré 1

Défis auxquels les femmes font face dans l'agriculture *

- Les femmes produisent jusqu'à 80% des cultures vivrières, mais ne possèdent que 15% de terres agricoles. Elles n'ont pas de sécurité d'occupation des terres et leurs parcelles de terres sont généralement moins fertiles et plus petites que celles des hommes.
- Les femmes sont considérées en tant qu'emprunteurs à haut risque par les banques. Elles sont incapables d'accéder à d'autres sources de crédit sans les coopératives.
- Les agricultrices n'ont pas le savoir-faire nécessaire et ne se sentent pas aptes à utiliser les nouvelles technologies, qui coûtent plus cher.
- Les femmes ne sont pas prises en considération dans le processus de la vulgarisation agricole, qui se concentre généralement sur l'agriculture commerciale à grande échelle ou au service des petits agriculteurs avec des actifs leur permettant d'adopter les nouvelles technologies.
- Les femmes se trouvent principalement sur les marchés locaux.

* Programme de soutien au genre, aux changements climatiques et à l'agriculture (GCCASP), novembre 2012





PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

L'environnement en Afrique continue d'être menacé par la dynamique d'un monde en constante évolution. Les changements climatiques, une croissance démographique rapide et des activités agricoles et industrielles qui prennent de l'ampleur sont les principaux facteurs exerçant une pression sur les ressources limitées du continent.

Travaillant en étroite collaboration avec les communautés économiques régionales africaines et les communautés économiques régionales, ainsi qu'avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, l'Agence du NEPAD vise à créer un cadre propice pour relever les défis de la croissance économique à court terme en Afrique, sans compromettre les impératifs du progrès environnemental et social à long terme.

- ◆ **Coordonner les programmes prioritaires de l'Afrique sur l'environnement.** La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) a désigné l'Agence du NEPAD en tant qu'institution hôte de coordination de cinq programmes phare régionaux en reconnaissant son rôle de chef de file (voir Encadré 2). Ces programmes phares régionaux sont la réponse de l'Afrique pour la mise en œuvre des résultats du sommet sur le développement durable de Rio +20, dans le cadre global du plan d'action du NEPAD pour l'environnement.

Pour lancer la mise en œuvre, des notes conceptuelles ont été élaborées sur les cinq PPR et un Plan d'action sur pour le PPR 2 en collaboration avec les groupes de travail et les représentants des États membres.

- ◆ **Formuler une position africaine commune sur les changements climatiques.** En collaboration avec la CMAE et dans le cadre des négociations post-Kyoto sur les changements climatiques, l'Agence du NEPAD a fourni un appui technique pour l'élaboration du Document sur le Consensus et la prise de position commune en Afrique sur les changements climatiques. La position de l'Afrique met l'accent, entre autres, sur l'adaptation, en particulier dans l'agriculture, le financement, le renforcement des capacités et le transfert de la technologie. Ce document servira lors des négociations sur les changements climatiques qui se tiendront à Lima en 2014 et Paris en 2015.
- ◆ **Création du Fonds sur les changements climatiques :** avec le soutien du gouvernement allemand, l'Agence du NEPAD a mis en place un Fonds sur les changements climatiques d'une valeur de 3,6 millions d'euros. Le Fonds vise à fournir des subventions et un soutien technique aux États-membres de l'Union africaine et aux CER en vue de renforcer la résilience aux changements climatiques et la conservation de la biodiversité. L'appel d'offre pour

l'administration du fonds a été publié et le processus de sélection débutera en 2014.

- ◆ **Promotion de la gestion des ressources naturelles en Afrique.** En collaboration avec le Revenue Watch Institute-Charte des ressources naturelles, et dans le cadre de la Vision minière africaine, l'Agence du NEPAD a entrepris une analyse comparative en Tanzanie pour faire le bilan sur le potentiel des ressources naturelles du pays. Cette analyse assistera le gouvernement de la Tanzanie dans le développement d'un cadre global pour l'amélioration de la gouvernance et la gestion économique de ses ressources naturelles.



Les cinq programmes régionaux phare de l'Afrique

1. La dégradation des terres, la désertification, la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques basée sur les écosystèmes;
2. Le Partenariat pour l'économie verte en Afrique;
3. Le Partenariat pour la consommation et la production durables;
4. Le Programme africain de développement de l'énergie durable;
5. L'Evaluation environnementale africaine intégrée pour la planification du développement durable.

En préparation

- ♦ Formulation de politiques fondées sur des données concrètes pour l'agriculture intelligente face au climat: une étude sur les meilleures pratiques en matière d'adaptation de l'agriculture face aux changements climatiques est en cours dans certains pays, à savoir le Burkina Faso, le Togo, le Cameroun, l'Ethiopie, l'Afrique du Sud et la Zambie.
- ♦ Lutte contre la désertification: plusieurs actions de lobbying et de plaidoyer ont été menées en 2013 pour stimuler l'engagement politique, technique et financier dans la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte (GMV.) Ce projet transcontinental a été initié par la CEN-SAD et endossé en tant que Programme phare de l'Union africaine, le Plan d'action environnemental du NEPAD pour la région saharo-sahélienne. Il vise à répondre aux défis de l'avancée du désert dans 11 pays d'Afrique. L'objectif de la Grande Muraille Verte est de rétablir la viabilité des écosystèmes et des systèmes de production dans les zones rurales d'ici 2025, afin d'éradiquer la pauvreté et l'insécurité alimentaire et de créer des pôles de développement rural durable.



INTÉGRER L'AFRIQUE

L'infrastructure est une priorité absolue de l'Afrique. L'Afrique est le continent le moins intégré au monde avec un niveau très bas d'échanges économiques intra-régionaux et la plus petite part du commerce mondial. L'inefficacité des infrastructures coûte des milliards de dollars chaque année et retardent la croissance de l'Afrique. Les infrastructures sont cruciales pour le progrès économique et le développement durable. Cependant, cette intégration ne peut être réalisée que grâce à la coopération régionale et continentale et à des solutions communes.

Le programme du NEPAD sur l'intégration régionale et les infrastructures préconise la coopération régionale pour construire des infrastructures et renforcer la capacité, pour faire du commerce et établir des chaînes de valeur régionales pour une plus grande compétitivité, au profit de tous les pays africains.

Réduire le déficit infrastructurel en Afrique

En tant que cadre stratégique et sectoriel unique pour accélérer l'intégration physique du continent, le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) œuvre pour le développement de projets d'infrastructure dans les domaines des transports, de l'énergie, des technologies de l'information et de télécommunications, ainsi que des eaux transfrontières.

Afin de stimuler le commerce intra-africain et augmenter la compétitivité du continent dans l'économie mondiale, le programme définit des objectifs à court terme devant être atteints d'ici 2020, les objectifs à moyen terme doivent être atteints d'ici 2030 et les objectifs à long terme d'ici 2040.

La mise en œuvre du PIDA est un effort collectif coordonné par l'Agence du NEPAD/ la CUA et la participation des institutions et organisations africaines aux plan national, régional et continental, ainsi que les partenaires au développement.

La mise en œuvre du PIDA

- ◆ **De la planification à la mise en œuvre:** suite à l'adoption du programme du PIDA et son plan d'action prioritaire (PAP) en juillet 2012, la mise en œuvre des projets prioritaires du PIDA a débuté en 2013, mettant l'accent sur la préparation et le financement des projets. Suite à un processus de consultation entrepris par l'Agence du NEPAD, 51 programmes/projets PAP du PIDA ont été répartis en 433 projets et sous-projets. Quatre-vingt-trois projets ont été ensuite sélectionnés pour faire partie du PAP du PIDA pour 2020.





- ◆ **Mobiliser des ressources pour le financement de projets PIDA:** Sur les 433 projets, 16 projets ont été sélectionnés pour leur rentabilité rapide en termes de financement et de mise en œuvre (voir Tableau 1). Ces projets seront présentés afin de mobiliser le financement nécessaire lors du Sommet de Dakar en juin 2014, au Sénégal.

- ◆ **Augmenter la large bande haute et réduire les coûts des TIC:** En 2013, l'Agence du NEPAD a coordonné des études régionales recouvrant l'ensemble du continent, avec le triple objectif de produire des projets bancables, analyser la connectivité à large bande et identifier les problèmes et les obstacles dans la création de réseaux régionaux transfrontaliers.

L'étude pour l'Afrique orientale et australe a été achevée en 2013, elle fait état des données disponibles sur les liens à large bande dans la région pour augmenter les options de connectivité et de fiabilité globale des réseaux régionaux. Ces données se traduiront par un Système d'information géographique (SIG) en ligne pour l'ensemble du continent lorsque les études pour l'Afrique centrale, de l'Ouest, du Nord seront achevées au deuxième semestre de 2014.

- ◆ **Construire des infrastructures régionales essentielles pour l'énergie en Afrique:** L'Agence du NEPAD coordonne la mise en œuvre de 15 projets prioritaires du PIDA en matière d'énergie d'ici 2020. Cela comprend quatre corridors d'alimentation électrique reliant la majorité des centrales énergétiques africaines, neuf projets de production d'énergie hydroélectrique et deux projets de gazoduc et oléoduc. Les corridors permettent de transporter l'énergie produite de la manière la plus économique vers les pays ayant besoin de l'énergie.

- ◆ **Réduire les coûts de production d'énergie par le commerce et l'intégration régionale:** L'Agence du NEPAD collabore avec l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA) pour mettre en place des corridors d'énergie propre pour l'Afrique de l'est et australe. Cela va compléter d'autres projets d'énergie propre du PIDA avec des ressources énergétiques supplémentaires pour répondre à la demande croissante d'énergie. Le concept des corridors a été développé par l'IRENA et lancé en juin 2013.

- ◆ **Mobiliser les partenaires autour des priorités énergétiques du NEPAD:** En 2013, l'Agence du NEPAD a travaillé pour mobiliser le soutien de ses partenaires et de la communauté des bailleurs de fonds autour des programmes prioritaires énergétiques de l'Afrique. Cela comprenait la promotion des programmes d'énergie du PIDA dans le cadre du partenariat énergétique UE-Afrique, et dans le département du commerce de l'USAID.

Tableau 1: Seize projets d'infrastructure régionaux à fort impact sur le développement

No	Nom du projet	Secteur d'infrastructure	Pays/CER
1	Projet hydroélectrique Ruzizi III	Energie - Production	CDAA, CAE
2	Extension portuaire Dar es Salaam	Transport - Ports	Tanzanie, CDAA, CAE
3	Route Serenje-Nakone	Transport – Infrastructure routière	Zambie, CDAA
4	Projet hydroélectrique Sambangalou	Energie - Production	CEDEAO
5	Modernisation du réseau ferroviaire Dakar-Bamako	Transport – Réseau ferroviaire	CEDEAO
6	Gazoduc Nigeria-Algérie	Energie - Gaz	CEDEAO, UMA
7	Zambie-Tanzanie-Kenya (ZTK)	Energie - Transmission	CDAA, CAE, COMESA, IGAD
8	Corridor côtier Abidjan-Lagos I	Transport - Infrastructure routière	CEDEAO
9	Fibre optique terrestre TIC Lusaka - Lilongwe	TIC	CDAA, COMESA
10	Projet Corridor de transmission Afrique du Nord	Energie - Transmission	UMA, COMESA
11	Congo-RDC Pont Route/Rail/ & Kinshasa - Llebo	Transport – Réseau ferroviaire/ routier	CEEAC, CDAA
12	Projet Abidjan-Ouagadougou Route-rail	Transport - Réseau ferroviaire	ECOWAS
13	Projet hydroélectrique Batoka Gorge	Energie - Production	CDAA, COMESA
14	Douala-Bangui-Ndjamena Corridor / Route-Rail	Transport - Infrastructure routière	CEEAC
15	Juba-Torit-Kapoeta-Nadapal-Eldoret Route	Transport – Infrastructure routière	CAE, IGAD
16	Projet routier Kampala-Jinja	Transport - Infrastructure routière	Ouganda, CAE, IGAD

En préparation

Deux projets de renforcement des capacités pour appuyer la mise en œuvre du PAP du PIDA:

- ♦ La Banque africaine de développement (BAD) va financer pour un montant de 9 millions de dollars US, principalement pour réduire les déficits en ressources humaines et compétences techniques dans les CER, et le renforcement des capacités humaines des services chargés du PIDA au sein de la CUA et l'Agence du NEPAD. Ce projet sera administré par l'Agence du NEPAD, et devrait commencer au premier trimestre de 2014.

- ♦ La conception d'un deuxième projet de renforcement des capacités du PIDA pour les CER a été possible avec l'appui financier de l'Agence de développement allemande (GIZ). Le projet devrait faire face aux contraintes de capacité dans le développement de base de données du PIDA, ainsi que la gestion des 433 projets PIDA. Le projet financé par la GIZ va renforcer le centre d'information virtuel du PIDA (VPIC) basé au sein de l'Agence du NEPAD (voir Encadré 3) et assurer des liens avec les bases de données des CER: comme la base de données tripartite des projets d'infrastructure régionaux (TRIPDA) de la CAE, le COMESA et la CDA.

Encadré 3

Augmenter la visibilité du PIDA et de sa mise en œuvre

Le VPic (centre d'information virtuel du PIDA) a été officiellement lancé en mai 2013 et lors du 50e anniversaire de l'OUA / UA.

Le VPic sert de point de contact sur toutes les questions liées au PIDA et permet au public, aux partenaires et aux parties intéressées d'accéder facilement à des informations exactes et mises à jour sur l'état d'avancement des 51 projets PAP PIDA. Les utilisateurs peuvent effectuer des recherches sur les projets par nom, pays ou CER.

VPic a été élaboré conjointement avec la CUA et la BAD avec l'appui financier et technique de la GIZ, et bénéficie de l'engagement actif des CER.

Mobiliser les dirigeants africains pour le développement des infrastructures

Dans le cadre du PIDA, l'Agence du NEPAD assure la coordination et facilite la mise en œuvre de huit projets régionaux identifiés dans le cadre de l'Initiative présidentielle de promotion des infrastructures (IPPI). Afin d'actualiser les objectifs du Programme minimum d'intégration de l'UA, l'IPPI est mis en œuvre dans sept gouvernements africains: l'Algérie, la République du Congo, l'Égypte, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal et l'Afrique du Sud (voir Tableau 2).

Certains des projets IPPI ont fait des progrès impressionnants en 2013:

- ♦ Le déficit de financement de 40 millions de dollars pour construire le **tronçon manquant de l'autoroute**

transsaharienne a été réglé. Le processus de mise en œuvre de ce projet a commencé et la construction devrait commencer en juin / juillet 2014 et se terminer en 2016.

- ♦ 60 % des travaux du **projet de fibre optique Algérie-Niger-Nigeria** ont déjà été achevés.
- ♦ Le gouvernement nigérian a réajusté la portée et l'orientation du **projet de gazoduc transsaharien** et l'a inclus dans son programme national de développement de l'infrastructure.
- ♦ En juin 2013, le gouvernement de l'Égypte a officiellement lancé le projet de la **Route de navigation entre le lac Victoria et la mer Méditerranée**. Une étude de pré-faisabilité et le soutien des États et du COMESA ont été assurés pour les efforts de mobilisation et de coordination des ressources.

En préparation

Des discussions sont en cours pour que le Projet ferroviaire de Cotonou-Niamey Abidjan devienne un projet IPPI, défendu au plan régional par la Côte d'Ivoire dans le cadre du développement des infrastructures de la CEDEAO.

Tableau 2: Huit projets pilotes pour l'intégration de l'Afrique

	Pays	Nom du projet	Pays bénéficiaires et CER
1	Algérie	Tronçons manquants de l'autoroute transsaharienne	Algérie, Niger, Nigeria, Tunisie, Mali et Tchad; CEDEAO et l'UMA
2	Algérie	Projet de fibre optique Algérie-Niger-Nigeria	Algérie, Niger and Nigeria; ECOWAS and AMU
3	République du Congo	Projet de pont route/rail Kinshasa-Brazzaville	République du Congo, RDC, l'Est, régions méridionales, centrale et orientale de l'Afrique; CEEAC, la CEMAC, la CDAA et le COMESA
4	Egypte	Construction d'une ligne de navigation entre le lac Victoria et la mer Méditerranée (le transport fluvial du lac Victoria à Alexandrie)	Egypte, le Kenya, l'Ouganda, le Soudan, le Soudan du Sud, le Burundi, l'Ethiopie; COMESA, l'IGAD et la CDAA
5	Nigeria	Gazoduc Nigeria-Niger-Algérie (gazoduc transsaharien)	Nigeria, le Niger et l'Algérie; La CEDEAO et l'UMA
6	Rwanda	Déblocage TI, large bande et fibre Optique	Tous les pays africains; Toutes les CER
7	Sénégal	Projet routier/ferroviaire Dakar-Ndjamena-Djibouti	Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Cameroun, Tchad, Soudan, Ethiopie et Djibouti; La CEDEAO, la CEEAC, le COMESA et l'IGAD
8	Afrique du Sud	Projet routier et ferroviaire Corridor Nord-Sud (Corridor du Cap au Caire)	Afrique du Sud, le Botswana, le Mozambique, la Zambie, le Zimbabwe, la Tanzanie et le Malawi; La CDAA, le COMESA et la CAE

L'automatisation des africains par l'énergie

Le programme du NEPAD sur l'énergie vise à rendre l'énergie plus accessible à la population africaine, afin de stimuler la croissance économique et la prospérité sur le continent. Ce programme s'attaque aux questions de l'infrastructure régionale et au développement du marché, l'usage et l'emploi efficaces des ressources énergétiques, de toutes les sources principales d'énergie: électrique, renouvelable, le pétrole et le gaz.

S'appuyant sur les progrès réalisés en 2012, le Programme du NEPAD sur l'Énergie a poursuivi la mise en oeuvre de l'initiative Énergie durable pour tous (SE4ALL). Les principales réalisations pour 2013 sont les suivantes:

- ◆ Suite au lancement du centre africain de coordination de SE4ALL en juillet 2013, l'Agence du NEPAD a facilité l'organisation de réunions d'experts, en collaboration avec le PNUD, la CUA et la BAD. A l'issue de ces réunions trois documents ont été formulés: (i) les lignes directrices africaines du plan d'action africain de SE4ALL; (ii) la stratégie de l'Afrique pour des solutions énergétiques

décentralisées et (iii) le cadre politique pour la production durable de charbon de bois en Afrique. Les trois documents ont été adoptés par le comité permanent de la Conférence des ministres de l'énergie en Afrique (CEMA).

- ◆ Le programme de l'énergie durable en Afrique du NEPAD a été élaboré, en collaboration avec BizClim. Le programme aidera les pays africains à réaliser les trois objectifs de SE4ALL, précisément, l'accessibilité de l'énergie, doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique global et doubler le taux de l'efficacité énergétique d'ici 2030. En 2013, le Kenya et la Gambie ont été identifiés en tant que pays pilotes pour le lancement du programme. Une analyse portant sur les questions financières, techniques réglementaires et politiques a été réalisée dans les deux pays pour élaborer un plan d'action et un prospectus d'investissement en 2014. Le programme sera déployé dans d'autres pays à travers les CER et onze sources de financières ont déjà été obtenues.

En préparation

- ♦ **Assurer le développement durable de la bioénergie:** des efforts sont mis en œuvre pour établir un centre d'incubation et un fonds panafricains dans le cadre du programme du NEPAD pour la bioénergie en Afrique. L'objectif du centre est de fournir un soutien technique et commercial aux petits et moyens projets de bioénergie pour faire avancer les projets de la conception vers bancabilité. La structure du fonds est en cours d'élaboration et il sera lancé en 2014.
- ♦ **La coopération Sud-Sud pour l'échange de connaissances dans la production de bioéthanol:** dans le cadre du partenariat établi entre l'Agence du NEPAD et le Brésil, il existe une coopération avec la Fondation de recherche de São Paulo, au Brésil (FAPESP), le Projet mondial de bioénergie durable et l'Université de Stellenbosch, en Afrique du Sud pour un transfert de connaissances du Brésil à l'Afrique et pour renforcer les capacités afin de développer l'industrie de la production de bioéthanol et de la canne à sucre en Afrique.



Accroissement de l'économie numérique de l'Afrique

L'accès à la large bande est la clé pour débloquer l'économie de l'Internet en Afrique. Plusieurs objectifs différents ont été fixés à l'échelle continentale et dans les forums internationaux qui traitent des aspirations de l'Afrique pour une augmentation de l'accès Internet en général et à large bande en particulier. Cependant, il faudrait que la croissance actuelle des taux de pénétration d'Internet soit au moins soutenue voire doublée (voir Figure 1).

Le Programme e-Afrique de l'Agence du NEPAD s'emploie à augmenter l'accès à large bande en Afrique à travers: (i) l'augmentation de la bande passante et de l'investissement dans les TIC; (ii) la réduction des coûts d'accès aux TIC; (iii) l'amélioration des contenus et des services en ligne; (iv) le renforcement des compétences en TIC sur le continent; et (v) un environnement favorable à la politique des TIC en Afrique. Cela permettra de positionner l'Afrique en tant que société numérique concurrentielle à l'échelle mondiale par la promotion de politiques, stratégies et projets pertinents.

En 2013, le programme e-Africa a porté sur le développement des capacités dans la formulation de politiques et sur la gouvernance, la promotion du dialogue politique régional, le domaine « dot.Africa », faciliter la mise en œuvre des TIC PIDA et développer l'élaboration d'une stratégie globale TIC pour l'Afrique.

- ♦ **Sécuriser les contenus et services en ligne sur le continent avec « Dot. Africa »:** Avec le fort engagement des parties prenantes africaines, et sous la direction de l'Agence de la CUA / NEPAD, « Dot.Africa » (.africa) a été établi comme un domaine de premier niveau (Top-Level domain, TLD) pour répondre aux besoins et aspirations de l'Afrique d'avoir une identité unique sur Internet. Grâce au plaidoyer et au lobbying, le Programme e-Africa et la

division de l'information de la CUA ont travaillé pour faire en sorte que l'application adoptée par l'UA pour le nom de ce domaine soit acceptée par l'autorité compétente à savoir l'organisme pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN). En 2013 un forum a eu lieu sur le système des noms de domaine africains pour résoudre les problèmes relatifs au nom de domaine de l'industrie.

- ◆ **Développer les compétences et les capacités pour le développement de l'Internet:** plus de 30 participants de 15 pays différents ont été formés sur les questions relatives à la gouvernance de l'Internet à l'École inaugurale sur la gouvernance de l'Internet en Afrique, un événement organisé conjointement par l'Agence du NEPAD et l'Association pour la communication progressive (APC). L'école sera un événement annuel pour capitaliser sur le vif intérêt et la demande des intervenants africains, y compris le secteur privé, et construire des liens avec des initiatives similaires en Europe et en Amérique latine. L'objectif est d'établir des centres régionaux dans chacune des cinq régions géographiques de l'Union africaine.
- ◆ **Guider le développement de l'Internet et ses politiques:** l'Agence du NEPAD a soutenu activement le développement de l'Internet et l'élaboration des politiques aux plans national, régional et continental. Plus de 60 personnes provenant de huit États membres de la CDAA ont participé à l'identification des questions de politiques

prioritaires pour l'Internet et les TIC à travers le Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique organisé par l'Agence du NEPAD, l'APC, et le Secrétariat de la CDAA avec le soutien de l'Open Society Initiative de l'Afrique du Sud et d'autres partenaires. À la suite de cet engagement, il a été convenu d'établir une architecture opérationnelle qui serait mise en place pour relier les dialogues sur les politiques nationales au plan régional à travers des réunions ministérielles convoquées par le Secrétariat de la CDAA. Le forum a été cité comme modèle à suivre par les autres régions.

L'Agence du NEPAD a également facilité la formulation de principes et de recommandations pour la participation multipartite durable et efficace dans les processus de politiques de TIC en Afrique, lors d'un événement en marge du Forum sur la gouvernance de l'Internet en Afrique (FGIA). Les recommandations ont été présentées au FGI mondial et ont été référencées en tant que contribution importante au dialogue en cours sur l'évolution de l'écosystème de l'Internet.

- ◆ **Célébrer les réussites TIC de l'Afrique:** En commémoration des 50 ans de l'OUA / UA, le Programme E-Africa a co-organisé la semaine africaine des TIC en décembre. Plus de 100 personnes de 20 pays différents ont assisté à l'événement qui a été l'occasion de faire le point sur les réalisations, les défis et le futur dans le développement des TIC en Afrique.

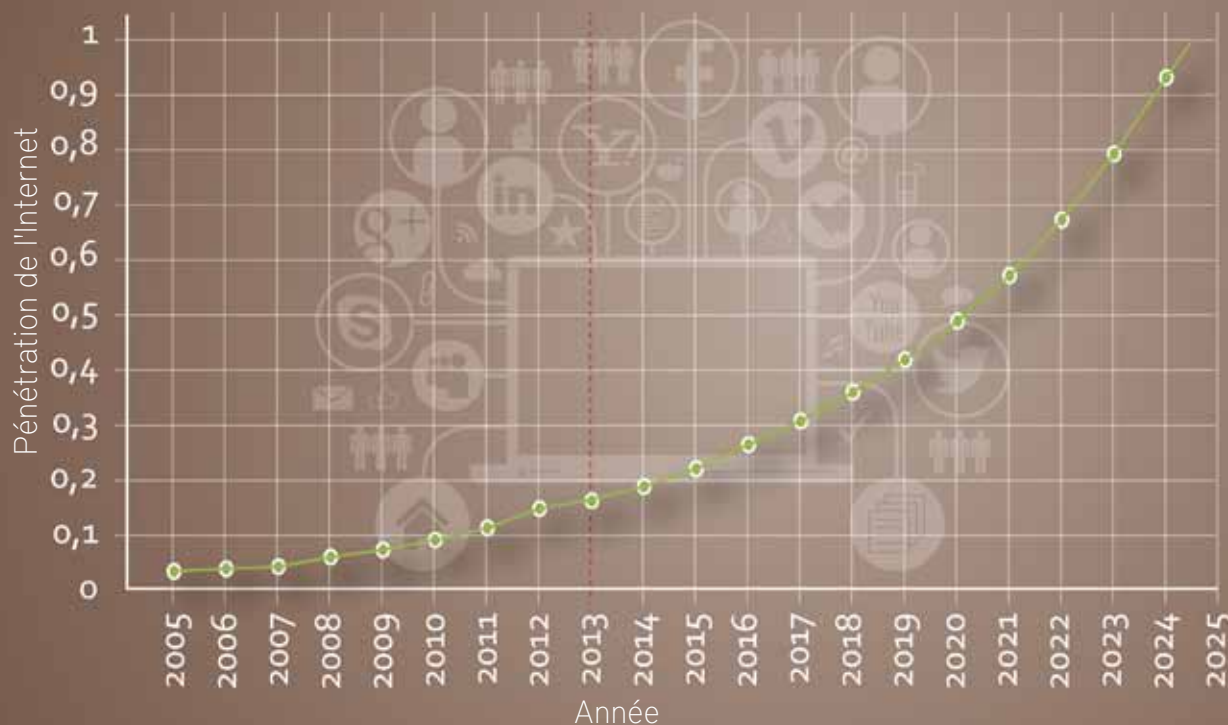
En préparation

- ◆ **Une feuille de route pour l'économie numérique de l'Afrique:** le programme e-Africa est un processus conduisant à élaborer une stratégie TIC pour l'Afrique (CISA). Les cadres stratégiques et divers piliers ont été identifiés, avec la collaboration des institutions spécialisées des CER et de l'UA. Les objectifs et les indicateurs seront développés au cours du premier semestre de 2014. Cette stratégie sera présentée à la 5ème Conférence des ministres responsables des technologies de l'information et de la communication au deuxième semestre de 2014. Le CISA accorde une grande importance à l'industrialisation, la recherche et le développement, ainsi que les applications et services en ligne en tant que blocs de construction de l'économie numérique de l'Afrique.
- ◆ **Faciliter l'augmentation de l'investissement dans des projets TIC du PIDA en Afrique de l'ouest et centrale:** des études régionales sont en cours pour mettre en place des projets bancables pour l'Afrique occidentale et centrale et seront achevées au cours du premier semestre de 2014. Le projet permettra de produire des cartes SIG de la connectivité terrestre sur tout le continent.
- ◆ **Base de données de l'expertise en TIC:** une base de données des experts et des compétences TIC sera élaborée en 2014 et sera mise à la disposition des États membres et d'autres parties prenantes. Au fil du temps, la base de données fournira des informations utiles sur les problèmes et les domaines nécessitant le développement des capacités pour l'avancement du programme TIC en Afrique.
- ◆ **Renforcement de l'identité de l'Afrique sur Internet:** le registre «dot Africa» sera lancé au premier trimestre de 2014. Les fonds excédentaires générés par le registre seront remis à la Fondation Dot Africa, afin de soutenir le développement de l'Internet et des TIC sur le continent africain.

L'accès à haut débit: la clé pour débloquer l'économie numérique de l'Afrique

Entre 2005 et 2009, le taux de pénétration d'Internet en Afrique était d'environ 40%, mais a depuis ralenti à 20-25%. Le taux de pénétration de l'Internet est actuellement à 16%. Si le taux de croissance actuel se maintient, l'Afrique sera en mesure de réaliser l'objectif de tripler l'accès aux services à large bande d'ici 2020 (l'équivalent de 40% de taux de pénétration), selon le projet de stratégie globale TIC pour l'Afrique.

Taux de pénétration d'Internet en Afrique



Source : données de l'Union internationale des télécommunications et prévisions basées sur un taux annuel de croissance de 20%



DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les ressources, notamment le capital, la technologie et les compétences humaines, qui sont nécessaires pour lancer une guerre mondiale contre la pauvreté abondent et sont à la portée de l'Afrique. Il s'agit désormais de mobiliser ces ressources et de les utiliser à bon escient. Cela nécessite un véritable engagement en faveur du développement humain, ainsi qu'un partenariat mondial fondé sur l'intérêt mutuel et la responsabilité partagée.

En œuvrant à une croissance économique plus forte et à l'éradication de la pauvreté sur le continent africain, le Programme du NEPAD adopte une approche intégrée pour le développement humain et établit des liens entre les domaines clés tels que l'éducation, la science et la technologie et la santé. Le NEPAD vise ainsi à accroître l'innovation, à encourager les partenariats, à faciliter le partage des connaissances et à améliorer le volume et la qualité de la recherche et du développement (R & D).

Passer d'un développement axé sur les ressources vers un développement orienté sur l'innovation

Les dirigeants africains ont reconnu le rôle majeur de la science et de la technologie dans la transformation économique et le développement durable du continent. Le Plan d'action consolidé de 2005 (PAC) énonce le programme de l'Afrique dans le domaine de la science et de la technologie et vise à :

- i. Permettre à l'Afrique d'exploiter et d'utiliser la science, la technologie et l'innovation pour éradiquer la pauvreté et parvenir à un développement durable ;
- ii. Veiller à ce que l'Afrique contribue aux connaissances scientifiques et innovations technologiques au plan mondial.

Suite à l'examen de 2012, l'Agence du NEPAD a activement contribué à l'élaboration d'un plan stratégique de 10 ans pour la science, la technologie et l'innovation (STI).

La vision de la stratégie STI de l'Afrique pour 2014-2024 est de mettre en place une base solide STI pour une Afrique intégrée, prospère et en paix. L'objectif principal est d'accélérer la transition de l'Afrique vers une économie fondée sur la connaissance et l'innovation pour permettre la croissance et le développement durables à travers trois actions stratégiques :

- i. Aider à construire des infrastructures en augmentant la capacité d'ingénierie, le matériel et les opportunités de formation;



DÉVELOPPEMENT HUMAIN

- ii. Améliorer les compétences techniques, en mettant l'accent sur le développement des capacités humaines et institutionnelles STI (enseignement supérieur et formation professionnelle continue, plates-formes d'enseignement supérieur de recherche, R & D);
- iii. Promouvoir l'esprit d'entreprise, stimuler l'innovation, le transfert de technologie et les systèmes de commercialisation.

Dans le cadre de la stratégie de 10 ans, l'Agence du NEPAD va œuvrer pour intégrer le STI dans tous les cadres de politique sectorielle de l'UA et mobiliser les ressources pour un développement orienté sur les STI.

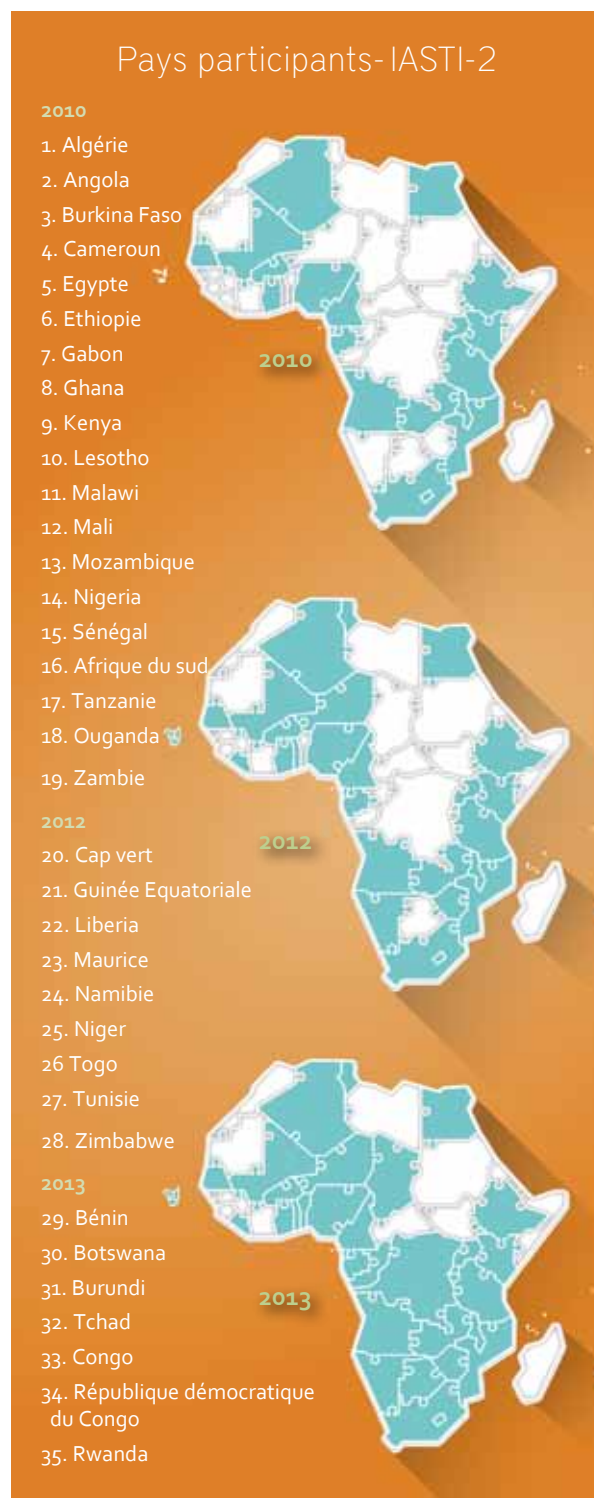
Le développement des capacités d'innovation et de R&D de l'Afrique

Les indicateurs africains de la science, la technologie et l'innovation (IASTI) sont une initiative phare du Programme PAC. L'objectif est d'améliorer la qualité des politiques STI aux niveaux national, régional et continental par le renforcement de la capacité de l'Afrique à développer et utiliser des indicateurs STI.

L'Agence du NEPAD assiste les pays participants de l'IASTI en termes de ressources financières et de formation sur la méthodologie de l'enquête STI. Elle publie également le rapport sur les Perspectives de l'innovation africaine tous les deux ans et œuvre pour l'utilisation de ces documents fondés sur des données factuelles dans les processus de prises de décisions et d'élaboration de politiques. Le programme a été mis en place, depuis 2007, avec l'engagement de l'Agence suédoise pour la coopération internationale au développement (SIDA). La phase 2 de l'IASTI s'est déroulée entre 2010 et la fin de 2013 mais a été prolongée jusqu'à la fin du mois d'avril 2014.

Les principales réalisations de 2013 sont comme suit:

- ◆ **Développement des capacités humaines et institutionnelles:** l'initiative IASTI de l'Agence du NEPAD a offert une formation aux personnels des ministères chargés de bureaux nationaux de statistique et des STI de six autres pays. La formation est axée sur le renforcement des capacités des pays et sur les connaissances méthodologiques pour appliquer les normes internationales dans la collecte des statistiques nationales STI. 35 pays ont été formés en 2013 (28 en 2012). Les données STI font maintenant partie des statistiques nationales dans les pays qui ont participé à l'initiative IASTI.
- ◆ **La production de connaissances pour l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles:** les



données provenant de 21 pays qui ont mené des enquêtes nationales sur la R & D et les statistiques de l'innovation ont été validées et la deuxième édition de **Perspectives sur l'innovation en Afrique (AIO-II)** a été publiée. Trois autres notes d'orientation sur les indicateurs STI ont été publiées et diffusées pour promouvoir la valeur et la qualité des indicateurs STI dans l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

- ◆ **Les engagements régionaux** avec le COMESA et la CEEAC ont permis l'intégration des IASTI en tant que cadre régional.
- ◆ **Mobilisation des partenariats pour la mise en œuvre des IASTI:** la collaboration existante avec les divers

partenaires a été renforcée, à savoir, l'Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (AOSTI), l'Institut statistique de l'UNESCO, l'Institut de recherche en politiques (Université de Lund, Suède), l'UNU-MERIT, et le Centre sud-africain pour la science, la technologie et l'innovation (CeSTII), grâce à diverses activités conjointes. De nouveaux partenariats ont également été établis avec la CEA et l'Académie africaine des sciences (AAS).

- ◆ **Contribution à la stratégie STI de l'UA:** l'Agence du NEPAD a contribué à la formulation de la stratégie de l'UA pour la Science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique-2024 (STISA-2024), qui incorpore les indicateurs STI comme l'un des programmes stratégiques du continent.

En préparation

- ◆ **IASTI - Phase 3:** suite à l'adoption du rapport du programme final pour IASTI-2, une proposition pour la phase 3 a été préparée avec un engagement de financement par le gouvernement de la Suède pour la période de mise en œuvre, de juin 2014 à décembre 2017.

Succès enregistrés:

Kenya



Augmentation de l'objectif national pour les dépenses R & D, de 0,48% du PIB en 2010 à 2% du PIB en 2012.

Nigeria



La publication « Perspectives africaines sur l'innovation » a largement été utilisée par le gouvernement pour examiner la politique STI du pays en 2012. La nouvelle politique comprend : (i) l'augmentation de l'allocation budgétaire des STI; (ii) la création d'un fonds spécial pour la R & D appelé le Fonds national de la recherche et de l'innovation (NRIF); (iii) l'augmentation des taux d'admission dans le domaine de la science, de l'ingénierie et de la technologie (SIT); (iv) la création de neuf nouvelles universités en S & T.

Tanzanie



L'étude IASTI comprend une évaluation de l'état des laboratoires et des équipements scientifiques dans les établissements publics; ce qui a entraîné l'allocation d'un budget de réhabilitation par le gouvernement.



Accroître l'accès des populations africaines à des médicaments de qualité

Les organismes de réglementation des États membres de l'Union africaine fonctionnent actuellement de façon indépendante. Ainsi, le commerce pharmaceutique intra-africain reste limité et il existe une grande circulation de médicaments de qualité inférieure et contrefaits sur la plupart des marchés africains.

L'initiative de l'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique (HRMA) encourage l'investissement dans la production pharmaceutique dans les pays africains, à travers les CER. L'initiative HRMA constitue ainsi une plateforme pour les organismes régionaux afin de créer un seul organisme de réglementation en Afrique.

Suite à la phase de mise en œuvre du HRMA en 2012, les réalisations de 2013 sont comme suit:

- ◆ **Programme d'harmonisation de la réglementation des médicaments de la CAE:** suite au lancement du programme en 2012, les États membres de la CAE ont adopté des normes et outils régionaux harmonisés pour faciliter le processus d'autorisation des médicaments qui entrent sur leurs marchés. Le rapport d'analyse de la situation dans la région a été publié, et le S & E du HRMA et de l'outil d'évaluation d'impact ont été validés par les États partenaires pilotes dans la région (répercussions dans les autres CER). Le matériel d'information, d'éducation et de communication (IEC) du HRMA est régulièrement mis à jour sur les sites Web de l'Agence du NEPAD et du HRMA pour un public plus large. D'autres CER telles que la CDAA et la CEDEAO ont aussi avancé dans la mise en place de leurs projets d'harmonisation de la réglementation des médicaments.

- ◆ **Une loi type pour l'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique** a été adoptée par la commission parlementaire panafricaine sur la Santé, le Travail et les Affaires sociales. Ce document est prêt pour le processus de consultation des parties prenantes et son adoption par les organes de l'UA. La loi type sert de guide de référence pour les pays pour adopter et / ou examiner les lois nationales sur les médicaments et la domestication à l'échelle régionale des normes et cadres réglementaires harmonisés.
- ◆ **Partenariats et échange de connaissances:** la première conférence scientifique sur la réglementation des médicaments en Afrique sur le thème « Construire des partenariats pour des capacités durables dans la réglementation des médicaments en Afrique », et la première conférence des régulateurs africains a eu lieu en décembre 2013. Les deux conférences multipartites visant à relever les défis de l'échange de connaissances de la chaîne de valeur des produits en Afrique ont réuni des représentants des autorités de réglementation, du secteur privé et des universitaires dans le domaine de la santé et pharmaceutique en Afrique et au-delà. La prochaine conférence est prévue pour 2015.



Encadré 4

Aborder les défis nationaux de capacités au plan régional

La plupart des organismes de réglementation dans les pays d'Afrique n'ont pas de structures organisationnelles pour les fonctions réglementaires des produits médicaux et ne sont pas encore en mesure de répondre aux exigences internationales en matière de réglementation. Pour relever ces défis, l'Agence du NEPAD travaille avec les CER en vue d'harmoniser des politiques de réglementation des médicaments, des lignes directrices et des normes. Certaines CER œuvrent pour un examen conjoint des usines de fabrication de produits pharmaceutiques, ce qui représente un facteur clé dans le renforcement de la capacité de réglementation pharmaceutique et la facilitation du commerce entre les pays participants dans les schémas régionaux d'harmonisation.

◆ **Faciliter et coordonner les politiques et réformes de la réglementation des médicaments:** un Groupe de travail technique sur les politiques et les réformes réglementaires des médicaments (GTT-PRR) a été mis en place, l'Agence du NEPAD fait office de secrétariat pour ce GDT. Le groupe multipartite sert à fournir un appui technique sur les activités juridiques et politiques en cours au sein du HRMA pour la réglementation efficace des médicaments et des produits médicaux en Afrique. Le GTT-PRR soutient les

pays et les CER pays dans leurs efforts pour examiner et / ou élaborer des politiques et la législation à cet égard. La première réunion du GTT-PRR a eu lieu en 2013.

◆ **3,4 millions de dollars US ont été mobilisés avec le soutien de la Fondation Bill and Melinda Gates.** Un accord de subvention de trois ans a été signé pour couvrir les activités entre 2013 – 2016.

En préparation

- ◆ **Création de centres régionaux d'excellence de la réglementation (RCORE):** un appel à la mise en place de RCORE et d'un groupe d'experts en réglementation a été lancé pour permettre un processus d'évaluation technique et de sélection en 2014.
- ◆ **Le déploiement de l'Initiative HRMA en Afrique occidentale, centrale et australe:** des consultations ont eu lieu en vue de la mise en œuvre des projets HRM avec les CER suivantes: la CEDEAO, à travers son agence de la santé de l'Organisation de la Santé en Afrique de l'Ouest (OOAS), en collaboration avec l'UEMOA; la CEEAC, en collaboration avec l'Organisation pour la lutte contre les maladies endémiques en Afrique centrale (OCEAC), et avec la CDAA. Des engagements ont été pris pour lancer les projets HRM dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et de la CDAA en 2014.



Fournir des données concrètes et la formation nécessaire pour guider les décisions sur la réglementation de la biotechnologie agricole

L'augmentation de la compétitivité de l'agriculture africaine nécessite l'adoption de technologies puissantes telles que la biotechnologie. Toutefois, afin d'exploiter le potentiel de la biotechnologie moderne, en particulier les cultures génétiquement modifiées en Afrique, il faut renforcer les capacités en matière de biosécurité.

Le Réseau africain d'expertise en biosécurité de l'Agence du NEPAD (ABNE) est chargé de la formation, l'éducation, l'assistance technique et l'information scientifique, pour aider

les régulateurs des pays africains à prendre des décisions adaptées sur les questions relatives à la biotechnologie agricole. L'ABNE a été créé en partenariat avec l'Université d'État du Michigan (MSU), avec le soutien financier de la Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF).

En 2013, l'ABNE a œuvré pour le renforcement des capacités dans les pays africains dans le cadre des projets suivants:

- ◆ **Organiser des ateliers de formation pour les régulateurs et les décideurs:** cinq cent soixante-dix régulateurs et les décideurs (dont 31% de femmes) de 11 pays africains ont été formés dans 26 programmes, y compris des ateliers, des formations courtes, stages, voyages d'études, la formation de formateurs et d'autres activités de perfectionnement professionnel en Afrique et à l'étranger. Au Malawi, les régulateurs formés par l'ABNE ont été nommés en tant qu'inspecteurs pour le contrôle et la conformité du premier projet biotechnologique pour le coton à Bunda College of Agriculture, en 2013.
- ◆ Au Ghana, la formation et le soutien de l'ABNE ont permis aux organismes de réglementation d'**examiner quatre demandes de biosécurité pour des cultures génétiquement modifiées**, y compris le riz, le niébé, la patate douce et le coton. Grâce aux services de biosécurité de l'ABNE, des essais en milieu confiné sur le riz et le niébé et des essais sur le coton Bt ont été conclus au Ghana pour la première fois en 2013.
- ◆ **Le partage des connaissances techniques:** l'ABNE a joué un rôle clé dans le partage d'informations scientifiques sur les questions de réglementation en matière de biosécurité qui a facilité l'élaboration et l'adoption d'une loi sur la biosécurité au Burkina Faso. Aussi, l'ABNE a offert et institutionnalisé une formation de courte durée en matière de biosécurité à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, en offrant ainsi un plus grand éventail de formation pour les régulateurs en Afrique.
- ◆ **Coordination continentale des activités de biosécurité:** l'ABNE a joué un rôle de leadership dans la coordination des activités des divers prestataires de services en biosécurité en Afrique.
- ◆ **Soutien à la création d'un environnement politique propice à la biosécurité et à la biotechnologie:** une formation spécialisée a été offerte à un groupe d'avocats et de conseillers juridiques de neuf pays (Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Nigeria, Tanzanie, Togo et Ouganda) axée sur la science et la réglementation en biotechnologie.



Améliorer la qualité des soins de santé primaires en Afrique

A travers son projet de formation aux professions d'infirmier et de sages-femmes en Afrique, l'Agence du NEPAD travaille en collaboration avec les universités d'Afrique australe à l'élaboration de programmes d'études dans les sciences de la santé, au renforcement des capacités de recherche et à la formation en soins de santé dans les pays participants.

La première phase du projet a permis la mise en place de programmes de soins de santé spécialisés au Kenya, en Tanzanie, au Rwanda, au Mozambique et en République démocratique du Congo dans les domaines des soins de santé communautaires, de la santé maternelle et infantile, des soins infirmiers psychiatriques, ainsi que des soins infirmiers pour les cas critiques et traumatismes.

Grâce à une subvention reçue du gouvernement de la République populaire de Chine, la mise en œuvre de la deuxième phase du projet a commencé en 2012. Couvrant essentiellement la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) (en particulier, le Cameroun, la République du Congo et le Gabon), l'objectif principal du projet est d'améliorer les qualifications des infirmières et des sages-femmes de niveau universitaire supérieur (jusqu'au Master).

Les réalisations de 2013 sont comme suit:

- ◆ **Des visites de terrain exploratoires** ont été effectuées au Cameroun, au Congo (Brazzaville) et au Gabon afin de déterminer les besoins de santé prioritaires dans les pays, le potentiel des ressources humaines dans le domaine de la santé en matière de formation et de compétences et la pertinence des institutions de formation pour renforcer les compétences du personnel de santé. Le principal objectif des visites de terrain était de s'assurer que la conception des programmes reste axée sur la demande et les besoins. La plupart des infirmières et des sages-femmes (l'épine dorsale d'un système de soins de santé primaires) sont titulaires de diplômes mais ont grandement besoin de compétences et de mises à niveau.
- ◆ **Conception d'un programme pour répondre aux besoins en ressources humaines dans le domaine des soins de santé:** une institution de formation, où les infirmières et les sages-femmes peuvent être formées, a été identifiée dans chacun des pays - l'Université de Yaoundé 1 au Cameroun,

l'Université Owendo des sciences de la santé au Gabon et l'Université Marien Ngouabi au Congo-Brazzaville. Trois universités sud-africaines reconnues internationalement (Université du KwaZulu-Natal pour le Congo, l'Université de Western Cape pour le Gabon, et l'Université de Stellenbosch pour le Cameroun) ont été identifiées pour la mise en œuvre du programme, en collaboration et en consultation avec les institutions d'accueil: un programmes de formation pour un programme de transition d'un an (pour mettre à niveau les infirmières et des sages-femmes) et un programme pour les deux années de Master.

- ◆ **L'accréditation des diplômes pour les candidats:** un des objectifs de la formation est d'exposer les candidats des trois pays aux normes internationales de formation en soins de santé. Ainsi, ils seront diplômés des universités sud-africaines à la fin de leur formation. Pour que cela soit possible, leurs qualifications initiales doivent être accréditées par l'Autorité chargée des qualifications en Afrique du Sud (SAQA). Vingt-neuf dossiers ont été reçus du Congo et 27 d'entre eux ont passé l'évaluation préliminaire.
- ◆ **Consultations en cliniques mobiles:** à la fin de la formation, certains des diplômés resteront dans le système universitaire pour former d'autres étudiants et certains d'entre eux seront déployés dans les zones rurales dans leurs pays respectifs pour renforcer le système de soins de santé primaire à travers des cliniques mobiles. Un accord pour les opérations de la clinique mobile a été soumis au bureau juridique de l'Université de Stellenbosch.
- ◆ **Centres régionaux d'excellence panafricains:** une étude pour identifier les institutions pouvant devenir des centres d'excellence dans leurs régions respectives dans les domaines de la formation de la santé a été achevée en 2013. L'objectif est pour les centres identifiés de fonctionner en tant que centres de recherche et développement. Ces centres seront axés sur les compétences et les ressources existantes pour permettre aux participants de travailler de manière collaborative, au-delà des frontières nationales et des domaines disciplinaires. Le rapport a été rédigé et finalisé en collaboration avec l'Université d'Afrique du Sud (UNISA) et la DBSA.



SOUTENIR LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT (QUESTIONS TRANSVERSALES)

Promouvoir le développement durable par l'amélioration de la gouvernance

Le programme de l'Agence du NEPAD sur la gouvernance vise à analyser les questions transversales sur la gouvernance et le développement, qui sont d'une importance stratégique pour les objectifs de développement socioéconomique de l'Afrique.

Les composants spécifiques du Programme de la gouvernance sont les suivants:

- i. Exploiter les connaissances des pays africains dans les domaines liés à la gouvernance par la recherche et l'analyse;
- ii. Aider à l'élaboration des positions africaines communes sur les questions de gouvernance;
- iii. Examiner les résultats du Mécanisme africain de l'évaluation par les pairs (MAEP), le programme phare du NEPAD sur la gouvernance, visant à promouvoir les politiques et pratiques de bonne gouvernance des pays participants, fondées sur des valeurs et des normes convenues dans quatre domaines thématiques;
- iv. Fournir un soutien technique et offrir des stratégies pour la mise en œuvre des programmes d'action national (PAN) pour renforcer la bonne gouvernance à travers le continent;
- v. Établir des partenariats mutuellement bénéfiques avec les institutions et processus traitant des questions de gouvernance: tels que le PNUD, la CUA, les CER, le NRC et d'autres processus régionaux et mondiaux pour développer une approche continentale commune pour la gouvernance et les questions de développement.

Les principales réalisations pour 2013 sont comme suit:

- ◆ **Soutenir la mise en œuvre effective des plans d'action nationaux:** en 2013 le Programme de gouvernance a concentré ses efforts sur l'appui à la mise en œuvre effective des PAN. Une première étape consistait en un bilan et une synthèse des questions prioritaires des PAN des 17 pays déjà examinés par les pairs et les leçons tirées du processus d'examen. Ce processus permettra la conception d'un cadre stratégique d'intervention pour l'Agence du NEPAD, et servira de base dans la diffusion et la vulgarisation des pratiques du processus par le biais d'un

mécanisme adapté pour le partage d'expériences.

- ◆ **Mise en place de partenariats:** pour faire avancer son programme de gouvernance, l'Agence du NEPAD s'emploie à mobiliser les partenaires concernés pour une participation active dans les forums prioritaires tels que: l'Architecture africaine de gouvernance (AAG). Cette plate-forme, dont l'Agence du NEPAD est membre, a été lancée à Lusaka en juin 2012 en tant que cadre politique et institutionnel pour la promotion de la démocratie, la gouvernance et les droits de l'homme en Afrique. En outre, le Programme de gouvernance a permis l'engagement de l'Agence du NEPAD dans le Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Afrique, et travaille en partenariat avec l'UNECA sur la promotion des Codes et normes du MAEP/NEPAD sur la gouvernance et la gestion d'entreprise en Afrique australe.



SOUTENIR LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

L'automatisation des femmes, agents cruciaux du changement

Le programme sur le genre du NEPAD veille au respect des politiques et cadres régionaux et internationaux pour l'égalité des sexes et l'automatisation des femmes africaines, tout particulièrement la Politique sur le genre de l'UA et conformément aux domaines thématiques prioritaires de la Décennie des femmes africaines (2010-2020).

En 2013, les activités menées par le Programme sur le genre étaient axées sur l'intégration continentale du genre et la mise en œuvre des projets approuvés lors du deuxième appel à propositions du Fonds espagnol/NEPAD pour l'automatisation des femmes africaines.

Intégration du genre

Un atelier de lancement a eu lieu pour valider la portée et la méthodologie du nouveau cadre conceptuel pour l'intégration du genre dans les programmes de l'UA / NEPAD à travers le continent, et son plan d'action de quatre ans. L'atelier a permis de prendre en compte les avis des consultants et des contributions des parties prenantes, des acteurs étatiques et non étatiques (y compris les organisations communautaires). Le projet de cadre conceptuel a été distribué et devrait être validé par les principaux acteurs en 2014. Les principaux partenaires du programme de l'intégration du genre du NEPAD sont l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID), GIZ, Nuffic et ActionAid.

Projets NEPAD/Fonds espagnol

Les secteurs thématiques inclus dans le deuxième appel à propositions par le Fonds espagnol/NEPAD ont été rationalisés pour inclure: (i) l'automatisation économique; (ii) le renforcement de la société civile; et (iii) le renforcement institutionnel.

Le programme sur le genre du NEPAD a ainsi collaboré avec diverses institutions gouvernementales, les CER, des organisations de la société civile, des réseaux et les plateformes sur l'automatisation des femmes et des droits de l'homme aux plans local, national, sous-régional et régional. Les principaux domaines d'intervention regroupent l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, le plaidoyer pour les droits des femmes et la justice entre les sexes, le développement des compétences et la formation professionnelle, l'accès à la micro-finance, le soutien aux PME, les femmes dans le commerce transfrontalier, la création d'incubateurs d'entreprises, l'intégration du genre dans la gouvernance locale, la prévention et la réhabilitation des femmes victimes de violence sexuelle, l'agriculture, ainsi que la technologie de l'information.

Projet d'incubateurs d'entreprises pour les femmes africaines entrepreneurs (BIAWE)

Le COMESA a finalisé l'analyse et l'enquête de base sur les conditions socio-économiques et politiques dans les pays pilotes. Les réunions de consultation avec les parties prenantes ont eu lieu au Burundi, Kenya, Malawi, Ouganda, Soudan, Djibouti et Zambie. Cela a permis l'évaluation de centres d'incubation d'entreprises existants et potentiels.

Encadré 5

Le Fonds espagnol/NEPAD pour l'autonomisation des femmes africaines

Créé en 2007, le Fonds espagnol/NEPAD pour l'autonomisation des femmes africaines contribue à l'éradication de la pauvreté et l'autonomisation économique des femmes à travers des projets d'assistance financière et technique pour soutenir l'égalité des sexes et l'autonomisation économique, politique et sociale des femmes. La mise en œuvre du fonds se fait à travers des appels à propositions et la mise en place de d'incubateurs d'entreprises pour les femmes entrepreneurs africaines dans les régions de la CEDEAO et du COMESA.

L'Agence du NEPAD a pris les mesures nécessaires pour assurer un processus d'évaluation et de sélection transparent, rigoureux et équitable des demandes de financement auprès du comité directeur du fonds. Trente-deux projets ont été approuvés suite au deuxième appel à propositions pour une période de mise en œuvre de deux ans, qui dispose d'un budget de 8,4 millions d'euros € (4,2 millions d'euros € pour la première phase -2013).

L'un des projets ne répondait pas aux exigences de décaissement et un autre projet n'a pas pu être mise en œuvre en Guinée-Bissau suite à son retrait de l'UA.

Résultats du deuxième appel à propositions du Fonds Espagnol/NEPAD et les organisations responsables : une sélection

AFRIQUE

Lancement d'un réseau continental des femmes africaines entrepreneurs



TOGO

sessions de sensibilisation sur l'égalité des sexes pour 607 participants, hommes et femmes - CREDO Action

BURKINA FASO

98 apprenants ont suivi des cours d'alphabétisation en français dans le quartier de Bogodogo et Sigh 'Nonghin - ASMADE

NIGER

formation dispensée aux femmes travaillant dans l'artisanat afin de faciliter leur participation à 12 expositions et foires internationales pour augmenter les ventes et l'exposition internationale de leurs produits - SAFEM

SOUDAN

181 femmes ont acquis des compétences dans les techniques modernes de l'agriculture de subsistance, ce qui a entraîné une augmentation de 38% du rendement agricole - SPED

NIGERIA

120 femmes leaders et décideurs ont été formées dans l'intégration du genre - CRUDAN

ETHIOPIE

67% de jeunes, pauvres, marginalisées et femmes victimes de violence qui ont terminé le programme de formation sont employées ou ont leurs propres petites entreprises - Live Addis

CEDEAO

9 réseaux nationaux pour les femmes travaillant dans l'industrie de la pêche artisanale dans les pays de la CEDEAO - REPAO

CAP VERT

60 femmes diplômées ont élaboré leur plan d'affaires pour le financement et la mise en œuvre dans le futur centre d'incubation d'entreprises - IEFP

SÉNÉGAL

autonomisation économique de 2500 femmes par le biais de l'accès aux marchés d'exportation pour leurs produits - PANALE

GAMBIE

1248 femmes ont bénéficié de l'accès à la micro-finance pour la culture de légumes et la transformation agro-alimentaire, résultant dans une plus grande superficie en culture, l'embauche de main-d'œuvre et la scolarisation des enfants - GAWFA

SIERRA LEONE

195 femmes et filles inscrites dans 30 centres d'éducation non-formelle sur la santé reproductive, les compétences du marché et l'éducation civique, résultant en une réduction de 46% des maladies évitables et l'amélioration de la santé des femmes et des enfants - Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie

GUINÉE CONAKRY

42 classes d'alphabétisation organisée avec 1012 femmes membres des groupes d'agriculteurs - SARA

RWANDA

7 unités agroalimentaires ont été mises en place pour générer des revenus - FIOM

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

mise en place de réseaux de femmes entrepreneurs - GMTF

MALAWI

- mise en place de réseaux de femmes entrepreneurs - GMTF
- 24 jeunes femmes ont obtenu des compétences en développement des entreprises et un capital de démarrage - Young Enterprises

AFRIQUE DU SUD

42 jeunes filles sans emploi, toxicomanes et victimes de violence sexuelle dans la province du Cap ont suivi une formation leur donnant des compétences afin de générer des revenus - Teen Challenge

MOZAMBIQUE

revitalisation de réseaux nationaux des femmes entrepreneurs - GMTF

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles de l'Afrique

Le fait que l'Afrique ne soit pas en mesure de mener à bien des programmes cruciaux tient en grande partie à des insuffisances systémiques de capacités aux plans national, sous-régional et continental. Les initiatives et formules passées en matière de renforcement des capacités n'ont pas beaucoup aidé à résoudre les problèmes rencontrés dans ce domaine pour permettre une conception et une mise en œuvre de politiques publiques porteuses de transformations profondes.

Grâce à son programme de développement des capacités, l'Agence du NEPAD travaille pour renforcer les capacités humaines, institutionnelles et de connaissance des institutions africaines, guidé par le cadre stratégique de développement des capacités (CSDC), adopté en 2010.

Les principales réalisations de l'Agence du NEPAD pour 2013 sont les suivantes:

- ◆ **Appui technique à l'intégration continentale:** avec l'appui technique de l'Agence du NEPAD, le Groupe de référence technique des CER a validé le Programme d'appui au pluri-institutionnel de développement des capacités (M-CDP). Une feuille de route a été élaborée pour une initiative conjointe de la CUA, le NEPAD, le PNUD et la CEA, s'assurant que toutes les composantes du M-CDP ajoutent de la valeur aux interventions existantes traitant du renforcement des capacités dans les CER.
- ◆ Une analyse sur l'identification et la portée des initiatives DC passées, actuelles et prévues dans les CER a été réalisée dans la CEDEAO, COMESA, IGAD, SADC, CAE et la CEN-SAD, grâce à l'appui technique et financier de l'Agence du NEPAD, le PNUD et la CEA. Cette analyse permettra de guider la conception d'un plan global de mise en œuvre et d'une stratégie M-CDP dans les CER. La stratégie fera les liens fonctionnels nécessaires entre les CER avec les autres organes de l'UA, et assurera la cohérence de la politique et de la coordination entre les diverses initiatives DC dans les CER. Ce processus s'achèvera en 2014 avec les deux autres CER (CEEAC et l'UMA).
- ◆ La publication «Perspectives sur le développement des capacités en Afrique» (Africa Capacity Development Outlook, Africa-CDO) pour 2014 sur les «institutions efficaces» a été finalisée et validée sous les auspices de l'Agence du NEPAD, soutenue par le PNUD, en étroite collaboration avec la CUA et les parties prenantes africaines et les acteurs du développement des capacités au sein de la plate-forme africaine pour l'efficacité du développement (APDev). Avec treize analyses DC de pays⁵ et quatre études

de cas institutionnelles régionales, la publication Africa-CDO de 2014 met l'accent sur l'efficacité des institutions africaines à produire des résultats en utilisant un cadre d'apprentissage axé sur les résultats.

- ◆ Des dialogues nationaux sur le développement des capacités ont été lancés dans les treize pays d'Africa-CDO. Les dialogues nationaux, menés sous la direction des structures de coordination du CDSC dans les ministères de la planification visent à renforcer l'intégration du DC dans la planification du développement, dans les processus de mise en œuvre et de S & E, en particulier pour la réforme institutionnelle.
- ◆ Formuler une position africaine commune pour la première réunion ministérielle du Partenariat mondial pour la coopération au service du développement efficace: sous les auspices de l'APDev, la CUA et l'Agence du NEPAD ont organisé trois consultations sous-régionales sur la mise en œuvre du principe de partenariat mondial dans le cadre des priorités de l'Afrique définies dans la Position et le consensus de l'Afrique. Les consultations ont inclus les régions de l'Afrique centrale, occidentale, orientale et australe dans l'Union africaine. Le message clé de ces consultations était que tous les partenariats au développement avec l'Afrique doivent être axés sur l'aide en tant que catalyseur de l'efficacité du développement, tout en mettant l'accent sur les capacités de mobilisation des ressources nationales domestiques.
- ◆ Augmentation de l'utilisation du portail en ligne de l'APDev: on a pu observer une nette augmentation de l'utilisation du portail en ligne en 2013 et une augmentation de 62% du taux d'adhésion. Un bulletin bimensuel a été lancé par l'APDev, décrivant les efforts et les résultats de développement efficaces et de DC en Afrique et ailleurs. D'autres outils de médias sociaux ont également été mis en place pour promouvoir le dialogue entre les parties prenantes.
- ◆ Soutenir les fonctions de mise en place institutionnelle et d'échange de connaissances pour mener à bien l'Initiative pour l'énergie durable pour tous de l'ONU (SE4ALL) en Afrique: l'APDev en est le mécanisme de mobilisation. En réponse au mandat qui lui incombe par le Conseil des ministres africains de l'énergie (CEMA), l'Agence du NEPAD et le PNUD, en collaboration avec la CUA et la BAD, ont facilité la mise en place de systèmes et des outils pour la diffusion des résultats de la recherche et des bonnes pratiques, le développement de partenariats et le S & E, à l'appui de l'Initiative SE4ALL en Afrique.

⁵ Madagascar, Tanzanie, Malawi, Zimbabwe, Rwanda, Ouganda, Burundi, Seychelles, Ghana, Sierra Leone, Sénégal, Cameroun et Togo

Promotion de la transformation rurale de l'Afrique

La création d'emplois et le bien-être dans les zones rurales est une politique de développement prioritaire pour le continent. Soixante-dix pour cent des moyens de subsistance des populations rurales d'Afrique sont dérivés de l'agriculture et le nombre de jeunes vivant dans les zones rurales est en grande croissance; un phénomène qui se poursuivra au cours des prochaines décennies.

Le Programme des futurs ruraux du NEPAD vise à promouvoir le bien-être, l'emploi rémunéré et l'augmentation croissante des revenus des ménages des populations rurales par la transformation rurale. Le programme s'appuie sur les réussites et les leçons tirées des initiatives de l'UA: le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), et a pour but d'intégrer les objectifs de transformation tels que la création d'emplois, dans tous les programmes du NEPAD :

Les principaux points forts de la mise en œuvre du Programme en 2013 sont les suivants:

- ◆ **Faciliter le dialogue sur les politiques et les innovations institutionnelles et les réformes pour la transformation rurale:** le premier Forum pour le développement rural de l'Afrique (FDRA) a été organisé par l'Agence du NEPAD dans la République du Bénin en mai 2013, sous le thème «Programme de transformation rural durable pour l'Afrique». En tant que plate-forme de dialogue politique et de réflexion stratégique, le FDRA a mobilisé la participation du leadership africain de haut niveau pour une approche intégrée du développement rural en Afrique axée sur les plus pauvres. Le premier forum a permis l'adoption de la Déclaration de Cotonou sur les futurs ruraux, qui servira de cadre de référence dans la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de développement pour la transformation et la croissance dans les zones rurales de l'Afrique (voir Encadré 6).
- ◆ **Favoriser l'élaboration des politiques fondées sur des données factuelles:** un atlas sur le développement rural, intitulé « Une nouvelle ruralité émergente », a été publié, offrant une vue d'ensemble et une cartographie des statistiques sur la transformation rurale en Afrique. Couvrant des domaines tels que la démographie, la dynamique économique, l'urbanisation et les ressources naturelles dans les différentes régions, l'atlas est un outil de référence pour orienter les débats sur le développement territorial et la transformation structurelle en Afrique, ainsi

que les processus de développement national. Il sera mis à jour régulièrement pour suivre les progrès du programme de la transformation rurale sur le continent.

Encadré 6

Déclaration de Cotonou sur les Futurs ruraux: principes clés de la transformation rurale en Afrique

Principe 1: redéfinir le terme «rural» pour mettre l'accent principalement sur les populations, les traditions et la culture, ainsi que des liens entre les centres ruraux et les petits centres urbains.

Principe 2: renforcement de l'approche multisectorielle et réalignement des institutions et des politiques pour une intégration du milieu rural dans les stratégies nationales de développement et la planification du développement à long terme.

Principe 3: mettre l'accent sur la politique publique et l'investissement et soutenir un modèle territorial pour le développement rural.

Principe 4: œuvrer pour le soutien et mieux faire connaître les secteurs de production dans les zones rurales, traiter de la réforme foncière et la structure agraire, ainsi que les liens entre les économies agricoles et non-agricoles.

Principe 5: reconnaître le rôle joué par les acteurs et institutions économiques et sociaux formels et informels et établir un consensus local et national sur la stratégie de transformation du monde rural.

Principe 6: renforcer les bases de données factuelles pour guider la politique rurale contextuelle et la planification des investissements.

SOUTENIR LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

En préparation

- ♦ **L'élaboration d'un plan directeur pour le développement rural:** mandaté par le FDRA en 2013, l'Agence du NEPAD a élaboré un plan directeur pour le développement rural pour aider les pays à traduire les principes clés adoptés à Cotonou et les facteurs de réussite de la transformation rurale durable, en politiques opérationnelles. Le plan sera soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement avant la fin de 2014.
- ♦ **Mettre les approches intégrées de développement inclusif en pratique:** le programme des futurs ruraux est actuellement en contact avec les États membres pour créer des zones de développement pour attirer les jeunes citoyens africains à saisir les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus dans diverses industries, y compris l'agriculture et l'agro-industrie. Quatre pays ont été identifiés pour piloter les zones de développement à partir de 2014.
- ♦ **Identification des secteurs de création d'emplois et des besoins en compétences en Afrique:** une analyse sur la création d'emplois et des compétences requises couvrant 15 pays a été entreprise pour identifier les industries créatrices d'emploi, ainsi que les déficits en termes de formation et de ressources. Les résultats de cette étude seront diffusés en 2014 à la conférence sur la création d'emplois qui mettra l'accent sur les emplois dans la chaîne de valeur de l'agriculture et ciblera la jeunesse africaine.



L'AGENCE DU NEPAD EN 2013

Développements institutionnels

Structures de gouvernance du NEPAD

Lors de la 28^{ème} session du HSGOC du NEPAD tenue en Ethiopie en janvier 2013, six pays ont été élus en tant que membres, à savoir: le Tchad, la Mauritanie, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. La même réunion a confirmé la nomination d'Ibrahim Assane Mayaki en tant que Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD pour un second mandat de quatre ans.

Encadré 7

Le comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD

Le HSGOC assure le leadership du processus du NEPAD et établit les politiques, les priorités et les programmes d'action.

Le Comité d'orientation comprend les chefs d'Etat et de gouvernement des 21 Etats africains qui sont élus au sein des cinq régions de l'UA. Ce comité de 21 membres comprend les cinq pays initiateurs du NEPAD. Les membres sont élus pour deux ans, ou selon les recommandations, à la suite de consultations régionales au sein de l'union. Le pays du Président de l'Union africaine, s'il n'est pas déjà membre du HSGOC, sert en tant que membre tout le long de la durée du mandat du Président de l'UA. Le Président de la Commission de l'UA participe aussi aux sommets du HSGOC.

Les réunions du HSGOC sont tenues avant les sommets de l'UA et ont lieu deux fois par an.

Le HSGOC est appuyé par un comité de pilotage et l'Agence du NEPAD est le secrétariat du comité. Ces deux organismes sont chargés d'élaborer et de coordonner le travail technique détaillé et de faciliter les diverses interactions nécessaires pour faire avancer le NEPAD.

Renforcement de la base des ressources humaines

Afin d'opérationnaliser la structure organisationnelle adoptée en juillet 2012, l'Agence du NEPAD a terminé le processus d'entrevues pour 11 postes d'administrateurs et de 22 postes de soutien administratif général, avec le soutien de KPMG et de la CUA. Le rapport des entrevues a été présenté au Conseil de nomination, de recrutement et de promotion (PASS) de la Commission de l'Union africaine pour examen et adoption, après quoi l'UA élaborera des contrats pour les candidats retenus. Un conseil de nomination, de recrutement et de promotion a été établi au sein de l'Agence du NEPAD en conformité avec les règles et règlements de l'UA.

Parallèlement au processus de recrutement de la nouvelle structure, 21 membres du personnel ont rejoint l'Agence suite à processus d'entrevue et de sélection transparent et concurrentiel. Cela porte le nombre total d'employés (siège et régions) à 131 membres, avec 58 employés dans le cadre du budget de base, 50 dans le cadre du financement conjoint des États membres, et 23 dans le cadre du détachement.

Conclusion de l'accord instituant le bureau régional du NEPAD à Dakar

L'accord entre le gouvernement du Sénégal et l'Agence du NEPAD instituant le Bureau régional à Dakar a été conclu en mars 2013. Cela contribuera à accroître la visibilité du NEPAD dans la sous-région, et à faciliter la mobilisation des ressources et des partenaires aux plans local, sous-régional et international. Avec cet accord, le Bureau du NEPAD en Afrique de l'Ouest sera mieux en mesure de jouer son rôle de centre de coordination et de facilitation de la mise en œuvre des programmes du NEPAD au niveau de la CEDEAO et, de soutenir le Sénégal dans l'exercice de ses activités en tant que président du HSGOC.

Nouvelle image de marque et nouveau logo pour mettre en valeur le mandat de l'Agence pour la transformation de l'Afrique

Un nouveau logo a été conçu et adopté, symbolisant la nouvelle orientation stratégique de l'Agence dans la transformation de l'Afrique. L'Agence a aussi changé son slogan dans un effort de repositionner son identité en tant que l'un des principaux organismes de développement de l'Afrique.

Planification stratégique et gestion des connaissances

La fonction de stratégie et de gestion des connaissances de l'Agence du NEPAD est composée de quatre volets, à savoir: la planification, le suivi et l'évaluation, l'assurance de la qualité, l'infrastructure et la gestion des connaissances.

◆ **Développer la vision de l'Afrique pour 2063:** en tant que membre de l'équipe technique mandatée par le Sommet de l'UA de juillet 2012 pour développer l'Agenda 2063 (voir Encadré 8) l'Agence du NEPAD, en partenariat avec le Centre Pardee, a effectué une évaluation quantitative et une analyse de la trajectoire du développement de l'Afrique depuis la création de l'OUA en 1963 et des tendances émergentes. Les conclusions de l'étude font partie des contributions de l'Agence du NEPAD dans le processus d'élaboration de l'Agenda 2063.

◆ **Définir la stratégie de l'Agence du NEPAD pour 2014-2017:** conformément au cycle de planification de l'UA et de la CUA, l'Agence du NEPAD a finalisé son plan stratégique pour la période de 2014-2017 et a ainsi identifié quatre thèmes importants dans l'orientation de la planification programmatique au cours de cette période, soit l'emploi des jeunes, l'inégalité, une meilleure gestion des ressources naturelles et l'intégration équitable dans la communauté globale. Les orientations stratégiques suivantes guideront les interventions programmatiques de l'Agence du NEPAD:

i. Renforcer le rôle de l'analyse de l'économie

politique en tant qu'outil de conception de programme ou projet;

ii. Accroître la participation des parties prenantes pour l'appui global des programmes et projets;

iii. Encourager la pensée novatrice et mettre l'accent sur l'impact des programmes/projets;

iv. Améliorer les capacités d'exécution et d'innovation, notamment par le biais d'une plus grande mobilisation des ressources domestiques pour les programmes et projets du NEPAD.

Le plan stratégique a servi de base dans la préparation des programmes de travail annuels détaillés et des budgets pour l'exercice de 2014.

◆ **Renforcer les capacités S & E de l'Agence:** Afin de renforcer la fonction de planification et de suivi des performances et des résultats, l'Agence du NEPAD a élaboré et adopté un cadre politique sur la planification, le suivi et l'évaluation. Dans cette optique, un cycle de planification et de gestion détaillé sera mis en œuvre selon la progression définie des processus de planification, d'examen, de suivi et d'évaluation, de mobilisation des ressources et de gestion des connaissances.

Encadré 8

L'AGENDA 2063, une stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique pour le bénéfice de tous les Africains

2013 a marqué les 50 ans de la fondation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963, la CUA et l'Agence du NEPAD, soutenus par la BAD et l'UNECA, ont lancé un processus visant à mettre en place un programme continental pour les 50 prochaines années.

L'objectif de l'Agenda 2063 est de développer la trajectoire de croissance de l'Afrique pour les 50 prochaines années, en se basant sur les leçons tirées des 50 dernières années, et exploiter de manière stratégique toutes les possibilités disponibles dans les court, moyen et long terme, afin d'assurer une transformation socio-économique positive au cours des 50 prochaines années. Cela représente un effort collectif et une opportunité pour l'Afrique de retrouver le pouvoir de déterminer son propre destin, soutenue par la vision de l'UA de construire une «Afrique intégrée, prospère et pacifique, une Afrique dirigée et gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale».

Mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre du NEPAD

- ◆ **Mobiliser le soutien à l'échelle des Nations Unies pour la mise en œuvre du NEPAD aux plans global et régional:** L'Agence du NEPAD a participé à la Semaine de l'Afrique-NEPAD lors de la 68^{ème} Assemblée générale de l'ONU à New York. La semaine a été co-organisée avec la Mission de l'observateur de l'UA à l'ONU, OSAA, l'UNECA, ainsi que le Département de l'information publique (DIP) de l'ONU dans le cadre du thème général du panafricanisme et de la renaissance africaine. L'Agence a souligné en particulier le changement vers la réalisation et la présentation des résultats concrets dans la mise en œuvre du NEPAD, et a appelé à un plus grand alignement des initiatives, des cadres et arrangements institutionnels de l'ONU avec les priorités de l'Afrique, et l'architecture du programme du NEPAD en particulier. Ce message a été repris à la 14^{ème} réunion du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies (MRC) pour l'Afrique, organisée par la CEA (ONU), qui a eu lieu à Addis-Abeba en novembre 2013, et à travers lequel l'Agence du NEPAD communique avec le système des Nations Unies au plan régional.
- ◆ **Évaluer le Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA)⁶:** L'Agence du NEPAD, en collaboration avec la CEA, a coordonné la contribution africaine dans l'évaluation du FPA, en collaboration avec de l'Unité de soutien du FPA basée au sein de l'OCDE. L'évaluation externe a

été effectuée par les membres du Forum en décembre 2012, et a eu lieu au cours de 2013 afin de relever les défis de l'efficacité et de l'impact. Les conclusions et recommandations de cet examen ont été présentées au 30^e HSGOC du NEPAD, avant le Sommet de janvier 2014 de l'UA.

- ◆ **Une voix africaine plus forte dans le processus de la conférence internationale de Tokyo pour le développement en Afrique (TICAD):** L'Agence du NEPAD a été officiellement nommée en tant que membre du comité mixte de suivi de la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (TICAD) en mai 2013, lors du cinquième sommet de TICAD. Cette approche s'appuie sur l'inclusion de la CUA en tant que co-organisateur de TICAD lors du quatrième sommet de TICAD en 2008, aux côtés du gouvernement du Japon, de l'ONU-OSAA, le PNUD et de la Banque mondiale. Cela offre la possibilité de faire participer davantage les partenaires de l'Afrique sur la dimension continentale et régionale de son programme de développement, et ainsi renforcer la cohérence de l'ensemble du processus du TICAD et des efforts de l'Afrique. Les premières réunions du Mécanisme de suivi de la TICAD auront lieu au premier trimestre de 2014.

⁶ Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA) a été établi suite au sommet d'Evian du G8 en 2003 en tant que moyen d'élargir le dialogue entre le G8 et les autres institutions africaines et les principaux partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux.

Encadré 9

La semaine de l'Afrique-NEPAD à New York

Organisée chaque année, la semaine annuelle de l'Afrique et du NEPAD offre une occasion unique de rencontrer le groupe des ambassadeurs africains auprès de l'ONU, ainsi que les autres Etats et organismes membres de l'ONU, et de discuter des progrès accomplis dans la mise en œuvre du NEPAD. Cet événement a permis d'accroître la visibilité du NEPAD et de diffuser des informations sur le programme du NEPAD à New York chaque année, avec des retombées vers les bureaux régionaux en Afrique de l'ONU et des partenaires au développement.

En octobre 2013 la semaine de l'Afrique-NEPAD a eu lieu dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de l'OUA / UA et du 10^e anniversaire du MAEP, sous le thème général du panafricanisme et de la renaissance africaine.

L'AGENCE DU NEPAD EN 2013

En préparation

- ♦ **Élargir la base de partenariat:** le bureau du Secrétaire exécutif a coordonné un certain nombre d'engagements en 2013 envers la conclusion d'accords de partenariats avec des institutions pour le soutien du mandat et des programmes de l'Agence. Un protocole d'accord a été signé avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en juillet 2013, en particulier, pour renforcer l'utilisation de la langue française dans le travail de l'Agence. Des efforts ont été également entrepris pour promouvoir la coopération Sud-Sud avec les pays d'Amérique Latine et des contacts ont été pris avec la Colombie à cet égard. Des consultations ont eu aussi lieu entre l'Agence du NEPAD et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) pour la mise en place d'un partenariat formel. Les protocoles d'accord avec la Colombie et la JICA seront finalisés pour signature en 2014.

«Le NEPAD demeure [...] le modèle essentiel pour la promotion du développement sur le continent africain. [...] En tant que Président de la 68e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, je m'engage à continuer à promouvoir une bonne relation de travail entre l'Assemblée générale et les États membres africains, ainsi que les partenaires internationaux, afin de garantir que le NEPAD reste une grande priorité de l'ordre du jour de l'Assemblée».

Ambassadeur John Ashe, Président de la 68ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

«Ce que le MAEP fait pour la gouvernance, le NEPAD le fait pour le développement. Ensemble, ils aident l'Afrique à avancer sur la voie de la démocratie et le développement au profit des peuples du continent».

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon. Remarques lors de la table ronde de haut niveau sur l'innovation sur la gouvernance en Afrique à travers 10 ans de du MAEP, New York, 21 octobre 2013.



Le financement de l'Agence du NEPAD en 2013

Le budget global de l'Agence du NEPAD est approuvé chaque année par l'Assemblée de l'UA. Il est composé d'un budget de fonctionnement (financé par la subvention de la contribution de la CUA et des Etats membres) et d'un budget programmatique (financé par les partenaires au développement).

En 2013, le budget total approuvé était de 30 053 921 de dollars US, dont 4,2 millions de dollars US pour le budget de fonctionnement et 25 853 921 de dollars US pour le budget programmatique.

Dans l'ensemble, l'Agence du NEPAD a présenté une meilleure situation financière en 2013 et a été en mesure de maintenir un niveau de performance élevé grâce à l'amélioration continue de ses systèmes et processus dans l'exécution de son mandat.

Certaines des principales caractéristiques de la performance financière de l'Agence en 2013 sont les suivantes:

- ◆ Alors que le budget de fonctionnement approuvé présente une augmentation de 5% par rapport à 2012, il reste nettement inférieur à la proposition de budget de 11 millions de dollars US. Cela a entravé la capacité de l'Agence à recruter le personnel requis à des postes clés pour l'opérationnalisation de la nouvelle structure organisationnelle approuvée en juillet 2012.

- ◆ 97,5% du budget opérationnel approuvé et 86% du budget programmatique approuvé ont été concrétisés.
- ◆ Le revenu total de l'Agence a augmenté de 11%, pour atteindre un montant de 27 024 974 de dollars US.
- ◆ Le total des dépenses pour la période s'élève à 22 694 246 de dollars US, soit une baisse de 0,4% par rapport à 2012, laissant un excédent net de 4 330 728 de dollars US (voir la déclaration de revenus et de dépenses pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur la page suivante).
- ◆ Les dépenses programmatiques pour 2013 s'élèvent à 66% du revenu réalisé, soit une légère diminution du taux d'exécution de 70% atteint en 2012. Cela est dû à la variation dans la performance des programmes: certains programmes ont été en mesure de mobiliser et déployer davantage de ressources que prévu, tandis que d'autres programmes ont vu leurs efforts de mobilisation ou de dépense entravés. De manière générale, le taux d'exécution pour les projets les plus performants s'élève à 72% des fonds mobilisés. Pour les projets les moins performants, ce taux s'élève à 14% des fonds mobilisés.



ÉTAT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2013






	2013	2012
	\$	\$
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 895 575	24 270 732
Fonds reçus	28 238 134	23 792 638
Contribution des États membres	9 250 158	3 835 084
Subvention de l'Union africaine	4 096 377	3 828 232
Partenaires	14 891 599	16 129 322
Revenus liés aux intérêts	109 034	56 824
Autres revenus	548 407	421 270
TOTAL DES DÉPENSES	22 737 071	22 790 553
Dépenses de personnel	8 627 199	7 980 394
Location et maintenance d'équipements	739 432	828 713
Communication	306 375	327 130
Fournitures, services et charges	1 477 320	1 073 296
Conférence et réunions	5 678 287	3 677 596
Honoraires professionnels	5 908 458	8 903 424
Excédent budgétaire pour l'exercice	6 158 504	1 480 179

BILAN FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013 \$	2012 \$
ACTIF		
Valeurs immobilisées		
Immobilisations corporelles	312 023	386 767
Actif à court terme:	31 832 535	23 412 883
Dettes commerciales et autres créances	1 142 998	785 655
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 689 537	22 627 228
Total actif	32 144 558	23 799 650
CAPITAUX ET PASSIF		
Fonds		
Excédent de financement	6 455 714	297 209
Passif à long terme		
Crédit-bail	120 703	173 971
Passif à court terme	25 568 141	23 328 470
Produits constatés d'avance	23 580 600	22 043 162
Dettes commerciales et autres dettes	1 921 062	1 203 648
Provisions	66 479	81 660
Total capitaux propres et passifs	32 144 558	23 799 650



Les pays membres du HSGOC du NEPAD
(Comité d'Orientation des Chefs d'État et de Gouvernement)

- | | | |
|---|---|---|
| 1.  AFRIQUE DU SUD | 8.  GABON | 15.  RWANDA |
| 2.  ALGÉRIE | 9.  MAURITANIE | 16.  SÉNÉGAL (PRÉSIDENT) |
| 3.  BÉNIN | 10.  LIBYE | 17.  SOUDAN |
| 4.  CAMEROUN | 11.  MALAWI | 18.  TANZANIE |
| 5.  CONGO (RÉPUBLIQUE DE) | 12.  MALI | 19.  TCHAD |
| 6.  ÉGYPTE | 13.  NIGERIA | 20.  ZAMBIE |
| 7.  ÉTHIOPIE | 14.  OUGANDA | 21.  ZIMBABWE |



POUR D'AVANTAGE D'INFORMATIONS CONTACTER:

Bureau - +27 (0)11 256 3600

Email - info@nepad.org

Site Internet - www.nepad.org

Twitter - [@nepad_au](https://twitter.com/nepad_au)

Facebook - www.facebook.com/nepad.org

Photo de couverture en rapport avec la pêche fournie avec l'amiable autorisation du NFDS Africa,
un partenaire du programme sur les ressources halieutiques du NEPAD



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

African Union Commission

African Union Development Agency (AUDA-NEPAD)

2013

Annual Report 2013

NEPAD

NEPAD

<http://archives.au.int/handle/123456789/1707>

Downloaded from African Union Common Repository